



**Réseau d'Accueil
des Toblerones**

**Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants**

Préavis 01/2018
RAPPORT DE GESTION
ET DES FINANCES 2017

« Le RAT aujourd'hui et demain »



Réseau d'Accueil des Toblerones

(Ci-après RAT)

Préavis 01 / 2018

du Comité de Direction à l'attention des déléguées et délégués du Conseil Intercommunal relatif au RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2017.


Contact :

Réseau d'Accueil des Toblerones

Route de Cité-Ouest 2,

CH-1196 Gland

info@reseautoblerones.ch

 +41 22 354 94 40

Contenu

1.	LES ÉLÉMENTS PERTINENTS	5
2.	L'AVANT PROPOS	6
3.	L'ORGANISATION	7
4.	LE RAT AUJOURD'HUI ET DEMAIN.....	8
5.	LA FICHE TECHNIQUE DU RAT.....	9
6.	L'ÉTAT DES FINANCES DU RAT	10
6.1	La limitation des participations communales à 40%.....	11
6.2	L'affectation et la participation aux résultats.....	11
7.	LA RÉTROSPECTIVE 2017.....	12
7.1	Le Conseil intercommunal.....	12
7.2	Les séances du CoDir.....	12
7.3	L'organigramme du RAT.....	12
7.4	Le Team Building.....	13
7.5	Les objectifs et les réflexions stratégiques.....	13
7.6	Le nouveau rabais fratrie répondant aux conditions-cadre de la FAJE.....	13
7.7	Le nouveau règlement.....	13
7.8	L'EPT de l'administration et de coordination.....	14
7.9	Un « monsieur » accueillant en milieu familial.....	14
7.10	La nouvelle LAJE et l'EIAP.....	14
7.11	La nouvelle CCT.....	14
7.12	Les conférences du RAT.....	15
7.13	Les nouveaux locaux du RAT.....	15
7.14	L'adhésion à la FRAJE.....	16
7.15	L'INTER-RÉSEAUX DE LA CÔTE.....	16
8.	L'INFORMATIQUE	17
8.1	ABACUS.....	17
8.2	OFICLOUD.....	17
8.3	KIBE.....	17
9.	L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU 2011 – 2017.....	19
9.1	L'évolution du RAT en chiffres.....	19
9.2	L'évolution du personnel de l'administration du RAT et de l'AFJ.....	19
9.3	L'évolution des places d'accueil.....	20
9.4	L'évolution des heures d'accueil.....	20
9.5	L'analyse de la distribution des revenus.....	22
9.6	L'évolution des heures d'accueil par structure en 2017.....	23
9.7	L'évolution du nombre d'heures par commune et par type d'accueil.....	24
9.8	Le nombre d'enfants placés au 30 novembre 2017.....	25
9.9	Le résumé des éléments financiers de l'AFJ fin 2017.....	26
9.10	Les Contributions communales.....	26
10.	LE RAPPORT DE COMPTABILITÉ	27
10.1	Préambule.....	27
10.2	Les comptes du RAT.....	27
10.3	Les évènements postérieurs au bouclage des comptes.....	27
10.4	La révision des comptes.....	28
10.5	L'affectation de la subvention octroyée par la FAJE.....	28

10.6	Les amortissements.....	28
10.7	Le bilan consolidé RAT.....	29
10.8	Le compte PP relatif à la structure 1000 : RAT Administration.....	29
10.9	Le compte PP relatif à la structure 1005 : accords inter-réseaux.....	30
10.10	Le compte PP relatif à la structure 1010 : AFJ.....	30
11.	L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017.....	31
12.	LES DÉFIS FUTURS DU RAT	31
12.1	Quelle évolution des charges en comparaison d'autres réseaux ?.....	31
12.2	Quelles places d'accueil pour la société de demain ?.....	31
12.3	Comment garantir l'équilibre financier du RAT ?.....	32
13.	LA PAROLE AUX STRUCTURES	33
13.1	L'accueil Familial de Jour.....	33
13.1.1	Le bilan des activités de l'AFJ.....	35
13.2	L'accueil pré- et parascolaire collectif.....	36
13.2.1	L'AISGE Parascolaire.....	36
13.2.2	L'AISGE - Préscolaire.....	36
13.2.3	La Crèche-Garderie Les Colinets à Begnins	37
13.2.4	La Crèche « Ô comme 3 Pommes » à Le Vaud.....	38
13.2.5	La Fondation des Centres de Vie Infantile « LA RUCHE » à Gland	38
13.2.6	L'UAPE « Le Petit Dragon » à Saint-George.....	40
13.2.7	La Crèche Garderie « LE COLIBRI » à Gland.....	40
13.2.8	L'UAPE « La Fourmilière » Prangins.....	41
14.	LES CONCLUSIONS	42
15.	LA LISTE DES ABBRÉVIATIONS.....	43
16.	LES ANNEXES	44
17.	LE BILAN ET LES COMPTES PP.....	45
18.	LES NOTES PERSONNELLES	57

1. LES ÉLÉMENTS PERTINENTS

- L'exercice 2017 a été encore marqué par une progression régulière de la fréquentation, moins prononcée toutefois qu'en 2016. Avec une augmentation globale de 5%, le nombre d'heures facturées atteint 1'716'245.
- Le nombre d'AMF enregistrées est de 109. Elles s'occupent de quelque 670 enfants. Les heures en AFJ augmentent de 8% pour un total de 622'157 heures.
- Au mois de novembre 2017, quelque 1900 enfants étaient accueillis au sein du RAT.
- Le volume d'affaires du RAT oscille autour des CHF 22 millions en 2017.
- La situation financière du RAT demeure très stable, les résultats en fin 2017 de l'administration du RAT ainsi que de l'AFJ sont positifs.
- Le bouclage du compte administration du RAT affiche un excédent de recettes de CHF 3'110.56.
- Le bouclage du compte AFJ atteste d'un excédent de recettes de CHF 70'082.18.
- Sous réserve de leur bouclage, les résultats des structures d'accueil du RAT se présentent, dans leur ensemble, également réjouissants.
- Le RAT a adapté son rabais fratrie aux conditions-cadre fixées par la FAJE. Dès lors, un rabais fratrie de 20% minimal sera garanti à toutes les fratries.
- S'agissant de l'arrêt progressif du développement et de la maintenance des logiciels OFISA d'ici 2020, le CoDir a décidé de remplacer les logiciels salaire et comptabilité par des modules de l'ERP ABACUS.
- C'est un investissement important qui permet d'accroître l'efficacité administrative du réseau, au demeurant financé directement par les fonds du RAT.
- Le RAT était intéressé à agrandir la surface de ses bureaux. Le manque de place, les nuisances sonores importantes, le manque de confidentialité notamment avaient conduit à cette réflexion.
- En fin 2017 le CoDir a signé un nouveau bail à loyer pour des locaux sis à la Route de Cité-Ouest 2, toujours à Gland.
- Une analyse du nombre de contrats par catégorie de revenu pour l'ensemble du réseau permet de constater qu'en 2017, les revenus des parents étaient plus importants qu'il y a 2 ans. 64% des contrats enregistrent un revenu supérieur à CHF 130'000. — (54% en 2015),
- Aujourd'hui il y a lieu de constater que la contribution communale (globale) s'est installée autour des 31% (aucune commune n'a dépassé le taux d'effort de 40% fixé par notre politique tarifaire).
- Selon le rapport émis par le réviseur, la subvention FAJE de CHF 2'645'524. — destinée aux différentes structures d'accueil de l'Association, a été redistribuée conformément aux dispositions en vigueur.
- A l'avenir, la faculté de développement du RAT résidera largement dans sa capacité de maîtriser les coûts, essentiellement des structures d'accueil, ainsi que l'augmentation coordonnée des places d'accueil.
- Les rapports des structures d'accueil sont une source d'information importante et documentent le professionnalisme desdits lieux d'accueil.

2. L'AVANT PROPOS

Petite enfance : conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ou mission éducative?

Marco Baiguini, secrétaire général

Aujourd'hui, quand on parle de la petite enfance, c'est plutôt la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle qui est au cœur du débat. Ladite conciliation est également ancrée dans la mission du RAT, notre réseau ayant pour objectif d'augmenter les places de garde et de permettre, notamment de conjuguer la responsabilité éducative des parents avec leur insertion dans l'activité professionnelle.

Lors de la rédaction du préavis 02/2015 au chapitre « points de vue », je m'étais intéressé au partage éducatif entre les familles et la société¹. Il en ressortait que la contribution de la collectivité à la prise en charge éducative des jeunes enfants (0 - 12 ans) était plus nécessaire que jamais à l'équilibre existentiel et économique des familles d'aujourd'hui.

Dans une brochure publiée récemment par « pro enfance »², Madame Barbara Mali de Kerchove s'interroge dans son article « Politiques publiques en faveur de l'enfance : RÉCONCILIER ÉVOLUTION ET DIVERSITÉ » sur le sens du développement des politiques publiques en faveur de l'enfant. Elle aborde des modes de gouvernance existants et le lien qui existe entre ces modèles selon que l'on considère l'accueil de l'enfance comme une préoccupation d'adultes (politique sociale) ou comme une mission éducative des enfants. Aujourd'hui encore, c'est plutôt une vision de politique sociale, soit l'équilibre existentiel et économique qui prime. Toutefois, une mission éducative soit de formation devrait prévaloir.

Jack Ma³, lors de son allocution au World Economic Forum (Davos, 23 au 26 janvier 2018) évoque que « ce n'est qu'en changeant fondamentalement l'éducation de nos enfants

qu'ils pourront rivaliser avec l'intelligence artificielle ».

Une éducation basée sur des piliers tels que les valeurs, la pensée indépendante, le « teamwork », est aujourd'hui plus incontournable que jamais. Elle devrait au demeurant être accompagnée par l'enseignement des sports, des langues, de la musique, de la peinture, de l'art, etc. ».

Par ailleurs, selon la nouvelle LAJE art. 3a, les lieux d'accueil devront garder une réflexion éducative dans le respect de la responsabilité première des parents au centre de leurs préoccupations. Cette mission qui leur est attribuée se définit par le soutien au développement physique, affectif et social des enfants, dans un cadre favorisant un accueil de qualité et selon un projet pédagogique adapté à leur âge et à leurs besoins (n.d.l.r présents et futurs).⁴

Si dans un passé que je ne considère pas si lointain, il résultait que la contribution de la collectivité à la prise en charge éducative des jeunes enfants (0 - 12 ans) était plus nécessaire que jamais, aujourd'hui, je suis convaincu que ladite contribution de la collectivité demeure toujours aussi importante, toutefois, non pour l'équilibre existentiel et économique des familles, mais pour l'avenir des enfants et par la même occasion pour la société de demain.

Après cette halte à la réflexion, s'agissant d'une rétrospective des événements écoulés durant 2017 et un approfondissement au sujet du développement du RAT, ce rapport de gestion est structuré comme suit :

- L'état des finances du RAT
- La rétrospective de l'année écoulée
- L'informatique
- L'évolution du réseau
- Le rapport de comptabilité
- Les défis futurs du RAT
- La parole aux structures d'accueil

¹ Pierre-Yves Troutot, sociologue, ancien directeur de la Haute Ecole de travail social, HES-SO Genève.

² Pro enfance : Brochure thématique Cadre d'orientation « ÉLOGE DE LA DIVERSITÉ », juin 2017.

³ Entrepreneur chinois. Principalement connu pour avoir été le premier marchand en ligne au monde, il a créé le site internet de commerce électronique Alibaba.com.

⁴ DIRH /OAJE – modification LAJE – présentation rencontre réseaux 22 mars 2017.

3. L'ORGANISATION

Conseil Intercommunal du RAT :

M. Nicolet Jean-Jacques	Président
M. Menoud Philippe	Vice-président

Comité de Direction du RAT :

Mme Girod Christine	Présidente, administration générale, finances, communication;
M. Bovy Etienne	Vice-président, Accueil Familial de Jour;
M. Durand Christian	Plan de développement, informatique et relations avec les Communes membres;
Mme RoCHAT Odile	Ressources humaines, relations inter-réseaux;
Mme Zellweger Regula	Accueil collectif.

Administration :

M. Baignini Marco	Secrétaire général
-------------------	--------------------

Commission de Gestion et Finances :

Mme Monney Isabelle	Premier membre
M. Mawjee Rasul	Membre Rapporteur
Mme Durnat Alice	Membre
Mme Étoupe Céline	Membre
Mme Jaccard Monya	Membre

Organe de révision :

M. Montoro Francesco	Réviseur	Fiduciaire Heller SA
----------------------	----------	----------------------

4. LE RAT AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Quelles sont les conditions-cadre de la reconnaissance d'un réseau ?

Un réseau est un regroupement de collectivités publiques, de partenaires privés, de structures d'accueil à but non lucratif et de structures de coordination. Quelle que soit sa forme juridique ou son mode de gouvernance, **le réseau détient la responsabilité principale du développement et de la mise sur pied de l'accueil de jour coordonné et homogène dans un périmètre donné.** Il est l'interlocuteur privilégié de la FAJE, son répondant tant sur un plan politique qu'opérationnel. Il doit satisfaire aux exigences de la loi et à celles de la FAJE, définies dans une convention de subventionnement. Ces conditions de fonctionnement sont fixées par la Loi 211.22 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), art. 31.

Quel est le rôle du RAT?

Aujourd'hui, le RAT est le garant des structures d'accueil du réseau vis-à-vis des exigences de la LAJE, du Canton de Vaud et par la même occasion de la FAJE qui en contrôle l'application desdites exigences. Il a pour vocation primaire de coordonner les activités de ses diverses structures d'accueil et d'en assurer l'unité de direction. Il établit un plan de développement de l'offre en places d'accueil. Il édite notamment les conditions d'accueil, les priorités d'accès. Au demeurant, il définit sa politique tarifaire garantissant à la population, d'une part, des tarifs identiques pour chaque type d'accueil et d'autre part, l'accessibilité financière des prestations telle qu'ancrée dans ladite LAJE. Il veille enfin à la viabilité financière du réseau et se porte garant des subventions cantonales distribuées aux structures d'accueil.



5. LA FICHE TECHNIQUE DU RAT

NOMBRE DE STRUCTURES : Le réseau compte 11 nursery-garderies.
Le réseau compte 8 unités d'accueil pour écoliers.

TOTAL PLACES	Accueil collectif préscolaire	313
TOTAL PLACES	Accueil collectif parascolaire	456
TOTAL PLACES	Accueil familial de jour (AFJ)	388

Une place peut être occupée par plusieurs enfants.

(AFJ : Nombre de places réellement offertes durant la période de référence, sans les enfants de l'AMF ; une place peut être occupée par plusieurs enfants).



Nombre d'heures par type d'accueil en 2017 :

Préscolaire collectif :	656 135
Parascolaire collectif :	437 953
Accueil familial de jour :	622 157

Nombre d'accueillantes en milieu familial : 109

Enfants accueillis au 30.11.2017 = **1'907**

Subventionnement prévisionnel⁵ de l'accueil de jour
des enfants par les Communes en 2017 : CHF 5'400'000. —⁶

Subventionnement de la FAJE en 2017: CHF 2'645'524. —

⁵ Sous réserve des bouclements des comptes des structures d'accueil.

⁶ Kibe.xls Zahlungen, 2017, subv.

6. L'ÉTAT DES FINANCES DU RAT

Votre autorité trouvera ci-après une synthèse des éléments financiers du RAT au 31.12.2017 :

2017	Budget	Charges	Produits	Résultat annuel
RAT	398'861	540'197	543'308	3'110
AFJ	5'617'607	6'075'024	6'145'107	70'082
INTER-RÉSEAUX	351'348	225'264	225'264	-

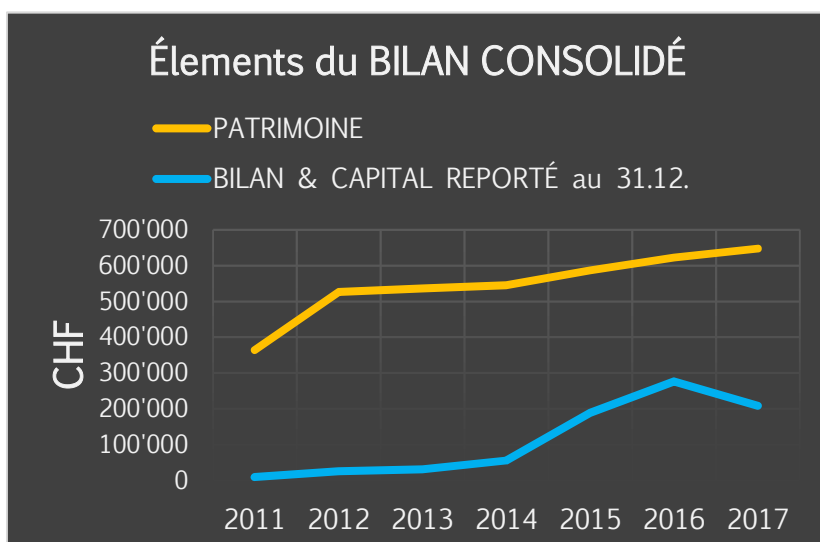
Bilan et capital reporté :

		31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017
RAT		74'100	67'308	45'419
AFJ		113'924	208'829	162'827
TOTAL		188'024	276'137	208'246

Patrimoine :

		31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017
RAT		328'806	364'129	389'129
AFJ		257'741	257'741	257'741
TOTAL		586'547	621'870	646'870

Montants en CHF



Commentaires « Bilan consolidé »

1. Les résultats de l'exercice 2017 sont positifs dans leur ensemble. L'efficacité financière est assurée. Le RAT surveille l'évolution des charges opérationnelles. La politique tarifaire actuelle est garante de la stabilité financière.

2. Cette année encore, pour l'AFJ, un montant de CHF 113'923. — provenant du résultat 2016 a pu être restitué aux parents ainsi qu'aux communes.

3. CHF 25'000. — (bénéfice reporté 2016) ont été affectés à un compte de réserves pour investissements futurs en informatique selon le préavis 01/2017 (affectation du résultat 2016). Le total du patrimoine du RAT s'élève donc, au 31.12.2017, à CHF 389'129. —;
4. Le patrimoine du RAT (CHF 398'129. —) répond également en tant que fond de roulement et a comme compétence de réguler d'éventuelles différences de l'exercice comptable par rapport à l'application du tarif calculé sur une base budgétaire.
5. Le montant en réserve de l'AFJ découlant d'un subventionnement particulier reste inchangé à CHF 257'740. —. Son utilisation est sujette à conditions (préavis 16/2010).
6. Le compte bilan et capital reporté affiche un montant total de CHF 208'246. — en fin 2017.

6.1 La limitation des participations communales à 40%

Le budget 2017 du RAT prévoyait un montant de CHF 1. — par habitant qui devait alimenter le fonds de solidarité et compenser les différences éventuelles de l'exercice 2017. Au vu de la situation financière, ce montant n'avait pas été perçu. Pour l'exercice 2017, aucune des Communes n'a dépassé le taux de participation communale liée aux frais de garde de 40%.

6.2 L'affectation et la participation aux résultats

Le tableau ci-après illustre comment les excédents de recette (RAT, AFJ et structures d'accueil) ont été affectés depuis 2014, soit :

Année		remboursement aux		Préavis
		Communes	Parents	
2014	RAT	-	-	P03/2015
	AFJ	-	-	
	Structure d'accueil	150'000	-	
2015	RAT	41'723	-	P05/2016
	AFJ	53'844	-	
	Structure d'accueil	54'000	-	
2016	RAT	-	-	P04/2017
	AFJ	54'964	58'959	
	Structure d'accueil	325'000	163'057	
2017	RAT	pas encore défini	pas encore défini	
	AFJ			
	Structure d'accueil			

en CHF

7. LA RÉTROSPECTIVE 2017

7.1 Le Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni lors de deux séances durant 2017. Les préavis suivants ont été traités.

Préavis 01/2017	Rapport de Gestion et des Finances 2016 ;
Préavis 02/2017	Adaptation du Rabais Fratrie répondant aux conditions-cadre fixées par la FAJE ;
Préavis 03/2017	Acquisition de l'ERP ABACUS pour la gestion informatisée des salaires et de la comptabilité ;
Préavis 04/2017	«Quantensprung », le BUDGET 2018.

7.2 Les séances du CoDir

En 2017, le CoDir s'est réuni lors de 19 séances de travail régulières. S'agissant de réflexions stratégiques, 2 journées ont été organisées durant l'année.

7.3 L'organigramme du RAT



7.4 Le Team Building

Dans le cadre d'une journée Team Building, l'équipe administrative du RAT et de l'Accueil Familial de Jour est partie à la rencontre des lieux dédiés entièrement à Charlie Chaplin, probablement l'un des artistes les plus surprenants du XXe siècle. « Chaplin's World » est un musée créé à la mémoire et à l'œuvre de Charlie Chaplin et établi en Suisse, à Corsier-sur-Vevey dans le manoir de Ban dans lequel l'acteur vécut de 1952 jusqu'à sa mort en 1977. La balade a permis à la petite équipe de vivre une expérience inoubliable aux trois coins du domaine : la vie de Charlie Chaplin au Manoir, un parcours inédit à travers les décors de ses plus grands films au Studio hollywoodien et une promenade dans le parc. L'après-midi fut dédié à un atelier confection chocolat, agrémenté d'une dégustation de différents Grands Crus.



7.5 Les objectifs et les réflexions stratégiques

Un nombre important d'objectifs ont accompagné le CoDir durant l'année 2017 ; ceux-ci étaient déclinés, comme par le passé, en thèmes liés aux ressources humaines, aux finances, à l'informatique ainsi qu'à la politique tarifaire. Sous le thème « **à la poursuite de l'excellence** » quelques sujets plus stratégiques ont été abordés et continuent à préoccuper le CoDir, notamment :

- La politique du personnel en général et l'application de la CCT ;
- La reconnaissance et le statut de nos accueillantes en milieu familial ;

- L'application de la nouvelle LAJE et par là-même la mise en place des prestations-socle minimales pour les enfants de 4 à 12 ans ;
- Les défis et les avantages d'une comptabilité centrale ;
- L'évolution des besoins en matière d'accueil ;
- L'évolution des charges en comparaison d'autres réseaux ;
- La protection des données, la confidentialité et l'archivage ;
- La mise en place d'un traitement coordonné de la liste d'attente avec les structures d'accueil ;
- Les développements en informatique ;
- Le RAT « sans papier ».

7.6 Le nouveau rabais fratrie répondant aux conditions-cadre de la FAJE

Préavis 02/2017 : Le RAT a adapté son rabais fratrie aux conditions-cadre fixées par la FAJE. Dès lors, un rabais fratrie de 20% minimal est garanti à toutes les fratries. La FAJE soutient cette position et versera dès 2018 au RAT un subventionnement incitatif de 2%.

7.7 Le nouveau règlement

Dans le cadre de son évolution et de ses responsabilités de pilotage de l'accueil de jour des enfants dans la région, le RAT a mis à jour son règlement ainsi que les conditions-cadre. Dès le 1^{er} janvier 2018, ledit document a remplacé la version précédente. Les contrats d'accueil ont été reconduits tacitement aux termes des nouvelles conditions-cadre. D'une manière générale, la nouvelle version du règlement a apporté plus de clarté et améliore sensiblement la lisibilité des articles correspondant aux conditions d'accueil des enfants.

7.8 L'EPT de l'administration et de coordination

Dans l'objectif d'améliorer la spécificité de l'organisation de l'AFJ et de la gestion des AMF, la FAJE avait souhaité améliorer le subventionnement pour ce type d'accueil. Le RAT a pu bénéficier dès lors de nouvelles modalités de subventionnement plus favorables pour l'AFJ en 2017. Avec ce nouveau financement, le CoDir avait souhaité renforcer la coordination et l'administration de l'AFJ et avait décidé, en janvier 2017, d'augmenter les EPT de la coordination respectivement de l'administration de 0.10 chacun (voir également 10.4. l'évolution du personnel).

7.9 Un « monsieur » accueillant en milieu familial

Lors de la séance du 29 juin 2017 la nomination de notre premier accueillant en milieu familial a été approuvée. En effet, M. Stéphane Portmann de Trélex a rejoint ainsi le dispositif de l'AFJ. Deux autorisations non cumulatives pour le couple ont été établies. Ci-après notre nouvel accueillant avec deux de ses collègues, Mmes Mary-Claude Zuber et Alexandra Abreu.



7.10 La nouvelle LAJE et l'EIAP

Dans le cadre de la mise en place des prestations-socle minimales pour les enfants de 4 à 12 ans, l'EIAP a auditionné les milieux intéressés par le nouveau cadre normatif parascolaire en deuxième partie de l'année 2017. Le RAT y a également participé. Ainsi, les nouvelles normes devraient être finalisées courant printemps 2018 et mises en consultation avant l'été. La compétence en matière d'autorisation et de surveillance a été déléguée à l'OAJE pour le parascolaire collectif.

Selon les exposés du DIRH, les lieux d'accueil ont une mission éducative, dans le respect de la responsabilité première des parents, par le soutien au développement physique, affectif et social des enfants, dans un cadre favorisant un accueil de qualité et selon un projet pédagogique adapté à leur âge et à leurs besoins.

7.11 La nouvelle CCT

La Fédération Vaudoise des Structures d'Accueil de l'Enfance (FSAE) a adopté en date du 7 septembre 2017, la Convention collective de travail. Après près de 8 ans de négociations, la CCT a finalement été acceptée par 27 oui, 10 non et 12 abstentions par l'assemblée générale qui a ainsi donné mandat au comité de signer cette convention. Le but de cette CCT est de favoriser la qualité de l'accueil des enfants. Les moyens proposés sont un soutien accru à la formation pour garantir du personnel compétent, une juste rémunération en adaptant le barème des salaires et des conditions de travail stimulantes par l'harmonisation des conditions de travail dans l'ensemble du Canton de Vaud. La mise en application de la CCT devrait se faire au 1^{er} janvier 2019. Les institutions membres de la FSAE sont affiliées à cette convention et doivent maintenant s'organiser pour la mise en vigueur de son application. Celle-ci pourra se faire de manière progressive selon entente avec la commission paritaire.

7.12 Les conférences du RAT

Sous le thème « les conférences du RAT », une nouvelle manifestation a été organisée avec le titre « L'enfant et les médias numériques ». Quelque 100 personnes (parents, accueillantes, personnel des structures) ont participé à l'événement.

Les écrans occupent une place importante dans notre quotidien, de la télévision au smartphone, en passant par la tablette et les jeux vidéo. Leurs utilisations sont très diverses mais demandent toutes d'être encadrées afin de préparer les enfants à en être des utilisateurs responsables, par exemple en limitant le temps de leur utilisation durant la journée. « Vous ne laisseriez tout de même pas votre jeune enfant rouler avec une voiture 200cv à deux heures du matin ? » questionne l'orateur lors de sa présentation du 14 septembre à Duillier. La conférence a permis au nombreux public, de passer en revue le panorama virtuel présent et de proposer des solutions pour éviter les usages excessifs. Le conférencier, M. Niels Weber, psychologue-psychothérapeute FSP et spécialisé en hyper-connectivité travaille régulièrement avec des familles ayant des difficultés à cadrer leurs activités numériques.



Les conférences du RAT précédentes :

- 2016 « Éduquer sans punition – la sanction éducative » M. Philippe Beck.
- 2015 « Des points sur la rivière de la communication » Dr. Nahum Frenck.

7.13 Les nouveaux locaux du RAT

En 2015 déjà, le RAT s'était interrogé par rapport à un éventuel déménagement des locaux administratifs et de l'administration de l'AFJ. Au vu de l'évolution du volume de travail, le RAT était intéressé à agrandir la surface de ses bureaux. Le manque de place, les nuisances sonores importantes, le manque de confidentialité notamment avaient conduit à cette réflexion. En fin 2017, le CoDir a signé un nouveau bail à loyer pour des locaux sis à la Route de Cité-Ouest 2, toujours à Gland. Les montants prévisionnels inhérents à un éventuel déménagement avaient été pris en compte dans les réflexions budgétaires pour 2018 et approuvés par le Conseil intercommunal.

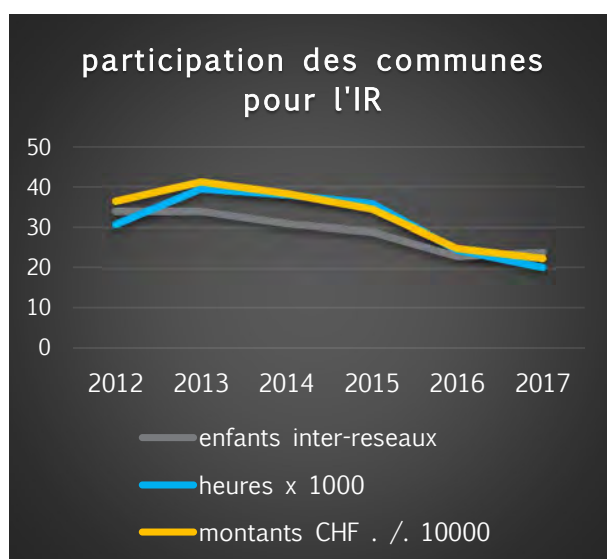


7.14 L'adhésion à la FRAJE

Le RAT a rejoint la FRAJE (faîtière des réseaux vaudois) fin novembre 2017. Le but de l'association est de représenter les réseaux d'accueil et par-là l'ensemble des partenaires vaudois dans les questions de l'accueil de jour. Au demeurant, la FRAJE souhaite déterminer des prises de position communes, notamment sur les évolutions de la politique d'accueil de jour des enfants du canton de Vaud, en proposant des mesures de coordination et des outils de gestion des réseaux. Le CoDir du RAT a été d'avis qu'une faîtière des réseaux est nécessaire et que dès lors notre réseau devait être partie prenante s'agissant des questions relatives à la gestion ainsi qu'au développement des réseaux.

7.15 L'INTER-RÉSEAUX DE LA CÔTE

La tendance s'agissant des placements en inter-réseau selon les indications du graphique ci-après, est à la baisse.



Pour rappel, l'objectif principal des accords inter-réseau est d'assurer aux familles, dans des circonstances particulières, un accès aux prestations d'accueil hors du réseau d'accueil de domicile des enfants.

Cela étant dit, malgré l'effort fait par le CoDir pour limiter les cas, les situations particulières, notamment les déménagements, les dérogations scolaires etc. ne peuvent pas être anticipées.

A ce jour, quelque 24 enfants du périmètre de notre réseau sont concernés par l'inter-réseaux; en comparaison des quelque 1900 enfants accueillis au sein du RAT, le chiffre reste modeste.

Aujourd'hui, le décompte avec les autres réseaux et dès lors le subventionnement par les communes fonctionne sur la base d'un déficit horaire par type d'accueil, contrairement au RAT, où la participation des Communes est liée directement à la prestation des enfants et par là-même au revenu déterminant des parents.

8. L'INFORMATIQUE

Le RAT s'engage activement dans le développement des outils informatiques qui ont pour but de simplifier le travail du personnel encadrant et d'automatiser le flux d'informations entre les éducatrices et le personnel de l'administration ceci avec la finalité de gagner en efficacité et de réduire les charges liées à l'administration. L'informatique permet également d'optimiser le cadre sécuritaire des enfants gardés.

8.1 ABACUS

S'agissant de l'arrêt progressif du développement et de la maintenance des logiciels OFISA d'ici 2020, le CoDir avait décidé de remplacer les logiciels salaire et comptabilité par des modules de l'ERP ABACUS. Au vu du volume traité (+ CHF 20 millions) et dans un souci d'efficacité administrative, il n'est aujourd'hui pas envisageable de gérer notre réseau avec des outils non adaptés, voire tombés en désuétude. Après une phase test pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 2017, le nouveau système de gestion salariale est devenu opérationnel au 1^{er} janvier 2018. Le progiciel de comptabilité sera remplacé durant 2018 pour être effectif dès le 1^{er} janvier 2019.

8.2 OFICLOUD

Le RAT héberge ses fichiers inhérents à l'administration sur un « CLOUD » (en Suisse). M. Christian Durand membre du CoDir responsable de l'informatique a préconisé une orientation du RAT vers une solution de type « cloud » pour l'hébergement des données et pour le traitement

de la bureautique de l'administration. Cette solution permet un accès aux données qui favorisera le travail à distance, un back-up dédié ce qui de surcroît nous rassurera quant à la sécurité des données. Ceci a été approuvé par le CoDir en fin 2017 pour être applicable début 2018.

8.3 KIBE

Aujourd'hui, il y a lieu de constater que le KIBE est probablement l'outil le plus performant s'agissant de la gestion administrative des enfants dans le cadre de l'accueil de jour. KIBE se démarque par sa flexibilité et son adaptabilité aux différents prérequis des réseaux, notamment en ce qui concerne les règlements, les politiques tarifaires. Une mutualisation des dépenses avec d'autres réseaux serait souhaitable. L'on doit toutefois constater qu'il y a probablement autant de versions KIBE que de réseaux utilisateurs dudit logiciel dans notre canton. En effet, chaque réseau a ses propres spécificités ce qui rend une mise en commun des projets difficile.

En outre, les moyens financiers des réseaux, d'une part, la mise à disposition desdits moyens dans le temps par l'approbation des budgets, d'autre part, sont très distincts d'un réseau à l'autre. (Dans notre cas par exemple les développements sont essentiellement financés par le prix de revient de la prestation).

Nous constatons également que la maturité de développement des multiples fonctionnalités de KIBE est très variable dans les réseaux, la version du RAT étant probablement l'une des plus performantes du canton.

Voici quelques projets qui préoccupent le CoDir actuellement :

1. Planification de l'occupation préscolaire et planification des places vacantes – la création d'un outil permettant d'illustrer dans quelle structure et pour quelle période restent des places vacantes.
2. Gestion des dépannages via le PORTAIL (les parents font la demande de dépannages directement sur le portail). A terme, le processus inhérent aux dépannages devrait être complètement automatisé.
3. Planification automatisée du personnel pour les structures ou groupement des structures en fonction des enfants placés.
4. Gestion automatisée des absences diverses des AMF et des enfants accueillis ; (par exemple : l'AMF1 va chez le dentiste, l'enfant est placé en dépannage chez l'AMF2, les 2 AMF sont rémunérées une seule prestation (celle de base) est facturée.
5. Créer des tableaux de bord utiles pour le CoDir avec notamment des indications par semaine/mois/année et avec l'indication des variations par rapport à l'année précédente, soit :
 - nombre d'heures de fréquentation par structure/type d'accueil) ;
 - nombre d'enfants ;
 - nombre de contrats ;
 - taux d'occupation par structure, par type d'accueil ;
 - montant facturé (mensuel) ;
 - montant facturé aux communes (mensuel) ;
 - nombre de dépannages ;
 - revenu moyen des parents par structure / type d'accueil.



9. L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU 2011 – 2017

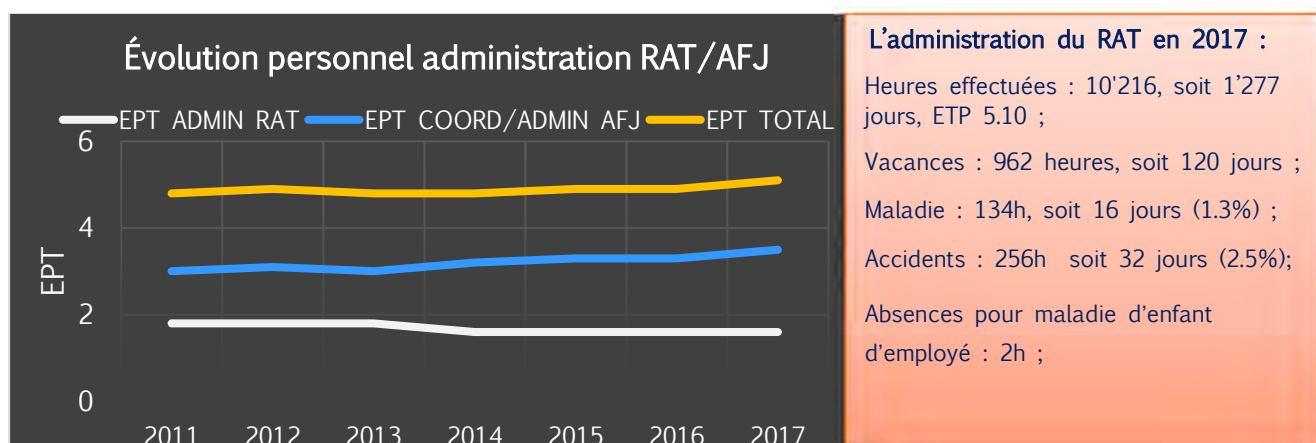
9.1 L'évolution du RAT en chiffres

		2011	→	2017
Places	NU/GA	155		313
Places	UAPE	222		456
Places	AFJ	336		388
Heures	Préscolaire collectif	298'142		656'135
Heures	Parascolaire	164'590		437'953
Heures	AFJ	466'148		622'157
Enfants :	total réseau	1'175		1 907
EPT	coordination AFJ et admin AFJ et RAT	4.80		5.10
Volume en CHF		10'494'000		22'000'000*
Sites d'accueil	«collectif» pré- et parascolaire, AFJ	10		20
Accueillantes		120		109

* sous réserve du bouclage des comptes des structures d'accueil

9.2 L'évolution du personnel de l'administration du RAT et de l'AFJ

	2013	2014	2015	2016	2017
Total EPT administration RAT	1.80	1.60	1.60	1.60	1.60
Total EPT administration AFJ	3.0	3.20	3.30	3.30	3.50
Total EPT administration	4.80	4.80	4.90	4.90	5.10
Total heures d'accueil AFJ	504'055	536'801	566'763	574 655	622 157
Index par rapport à l'année précédente	1.06	1.06	1.06	1.015	1.082
Masse salariale administration en CHF	448'162	450'944	469'227	497'180	516 404
Index par rapport à l'année précédente	1.04	1.01	1.04	1.059	1.023



L'administration du RAT en 2017 :

Heures effectuées : 10'216, soit 1'277 jours, ETP 5.10 ;

Vacances : 962 heures, soit 120 jours ;

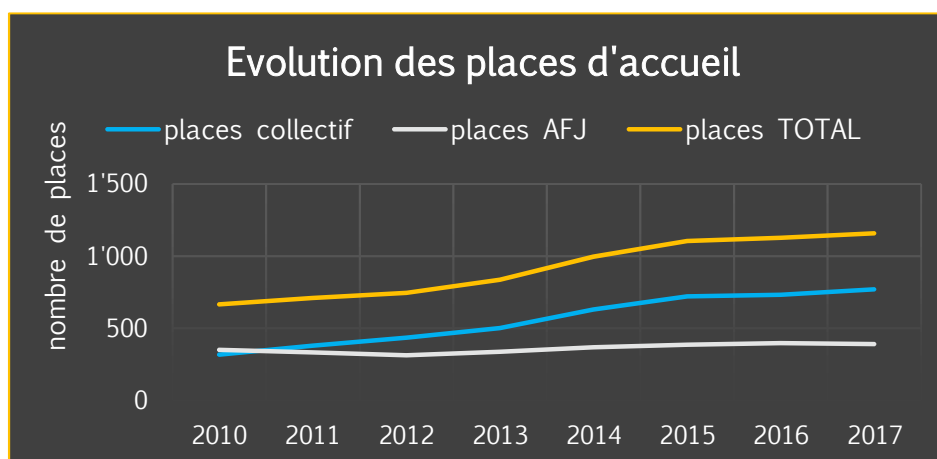
Maladie : 134h, soit 16 jours (1.3%) ;

Accidents : 256h soit 32 jours (2.5%);

Absences pour maladie d'enfant d'employé : 2h ;

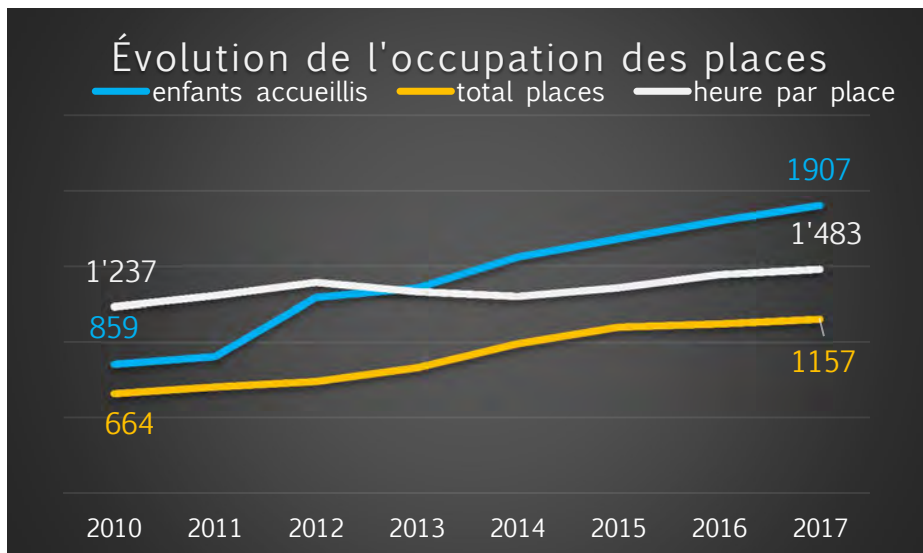
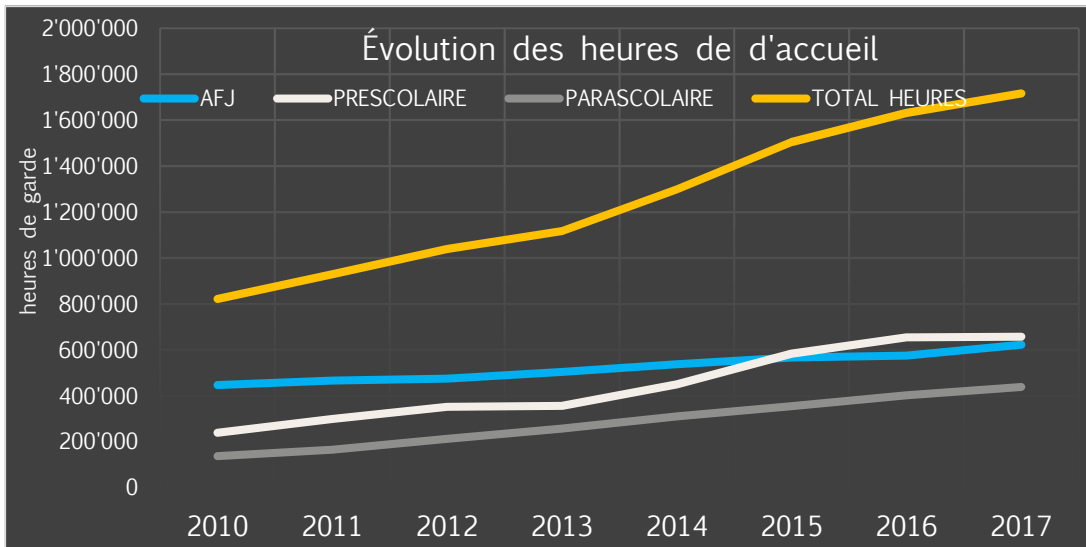
9.3 L'évolution des places d'accueil

Évolution des places d'accueil	2013	2014	2015	2016	2017
Places préscolaires	198	279	300	310	313
Places parascolaires	302	350	420	420	456
AFJ	336	366	385	396	388
Total places	836	995	1'105	1'126	1157



9.4 L'évolution des heures d'accueil

Évolution des heures	2013	2014	2015	2016	2017
AFJ	504'026	536'801	566'763	574'655	622 157
	1.06	1.06	1.06	1.015	1.08
Collectif préscolaire	398'162	449'866	582'735	654'020	656'135
	1.13	1.13	1.29	1.12	1.00
Collectif parascolaire	272'823	310'365	354'842	401'525	437'953
	1.28	1.14	1.14	1.13	1.09
Total des heures	1'175'011	1'297'032	1'504'340	1'630'200	1'716'245
Index	1.13	1.10	1.16	1.08	1.05



9.5 L'analyse de la distribution des revenus

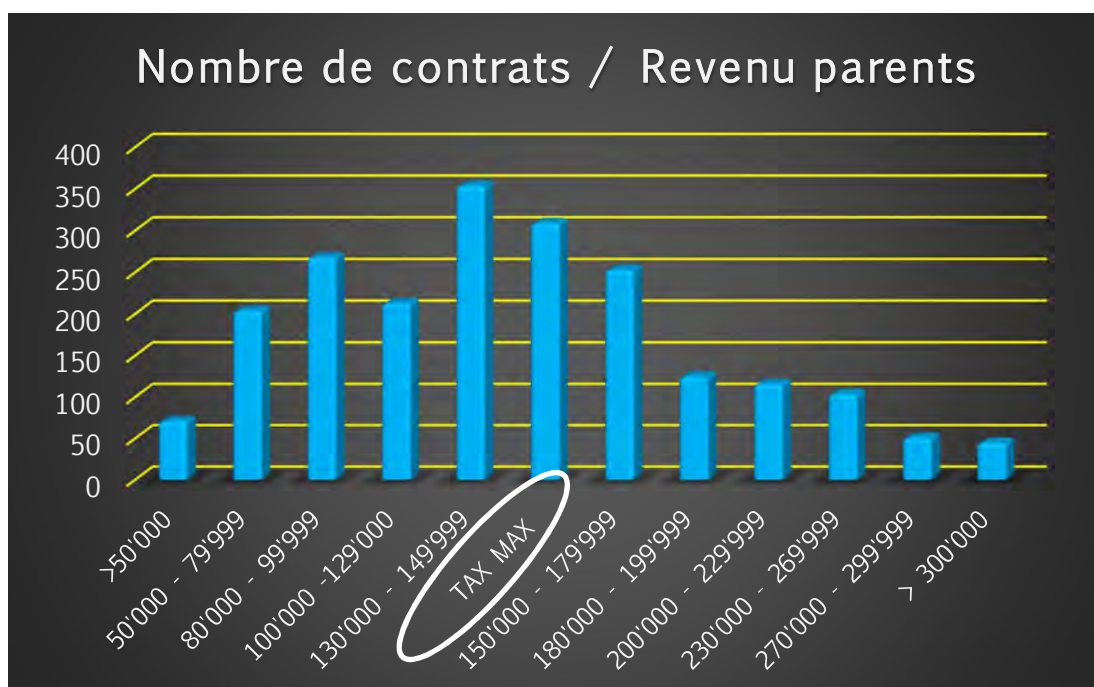
Ce tableau démontre le nombre de contrats par catégorie de revenu pour l'ensemble du réseau. Quelque 2100 contrats ont été analysés. A savoir que la catégorie TAX MAX correspond aux familles qui n'ont pas souhaité déclarer leur revenu.

- 36% des contrats se situent en dessous d'un revenu annuel brut de CHF 130'000. — par année, (46% en 2015).
- 64% des contrats enregistrent un revenu annuel supérieur à CHF 130'000. — (54% en 2015), dont 14% n'ont pas souhaité déclarer leurs revenus (11% en 2015).
- Le revenu moyen annuel brut calculé sur l'ensemble du réseau se situe autour des CHF 170'000. — (CHF 153'000. — en 2015).

Ceci bien évidemment a un impact non négligeable sur les contributions communales, ladite participation ayant diminué sur l'ensemble du réseau ces dernières années.

Pour rappel, le préavis no. 8 approuvé le 22 avril 2009 précise que « L'objectif de la politique tarifaire est de respecter une répartition prise globalement entre les parents et les communes membres de 60% à charge des parents et 40% à charge des communes membres (+/- 5%), la subvention de la FAJE, correspondant à environ 12% des charges d'exploitation, étant déduite avant le calcul du prix de revient et reversée globalement et intégralement aux structures. »

La répartition de ~40% entre les parents et les communes pour les prestations liées à l'accueil doit être considérée dans son ensemble. Aujourd'hui, il y a lieu de constater que la contribution communale s'est installée autour des 31%.



9.6 L'évolution des heures d'accueil par structure en 2017

			TOTAL 2015	TOTAL 2016	Situation 2017			PYI
					enfants RAT	Enfants hors et inter- réseaux	TOTAL 2017	
C : Crèche Le Relais des Mômes	Collectif	Pré.	46'689	43'770	48'097	194	48'291	1.10
C : Do Ré Mi'el	Collectif	Pré.	43'270	44'422	42'082	2'331	44'413	1.00
C : Graines de Marmots	Collectif	Pré.	48'773	46'794	48'181	284	48'465	1.04
C : Le Colibri Eikenøtt	Collectif	Pré.	96'162	101'174	90'506	4'967	95'473	0.94
C : Le Colibri Vernay	Collectif	Pré.	111'839	168'837	162'103	8'469	170'572	1.01
C : Le Nid'Abeilles	Collectif	Pré.	22'790	26'278	23'743	1'299	25'042	0.95
C : Le Pas'Sage	Collectif	Pré.	51'770	56'072	43'142	1'321	44'463	0.79
C : Les Colinets	Collectif	Pré.	49'244	51'935	45'616	5'666	51'282	0.99
C : Les P'tites Pattes	Collectif	Pré.	41'670	38'052	45'015	1'310	46'325	1.22
C : Les Petits Ecureuils	Collectif	Pré.	42'776	44'460	48'404	791	49'195	1.11
C : Ô comme trois pommes	Collectif	Pré.	27'752	32'229	31'936	677.9	32'613	1.01
F : AFJ – RAT	Familial	Pré.	427'362	448'438	464'755	22'431	487'186	1.09
	Familial	Para.	139'401	126'217	133'641	1'330	134'971	1.07
U : Graines de Marmots	Collectif	Para.	20'253	27'081	35'784	994	36'778	1.36
U : L'Entre'Act	Collectif	Para.	79'090	87'161	98'065	1'956	100'021	1.15
U : La Cour des Copons	Collectif	Para.	10'602	13'534	15'921	0.0	15'921	1.18
U : La Fourmilière	Collectif	Para.	68'673	71'379	69'169	426	69'595	0.98
U : Le Petit Dragon	Collectif	Para.	1'732	7'169	8'976	122	9'098	1.27
U : UAPE Le Relais des Mômes	Collectif	Para.	56'141	56'572	56'472	1'023	57'495	1.02
U : UAPE Les Petits Ecureuils	Collectif	Para.	16'414	21'520	25'734		25'734	1.20
U : Uni'Vert	Collectif	Para.	101'937	117'109	122'484	826.3	123'311	1.05
Total général			1'504'340	1'630'200	1'659'825	56'419	1'716'244	1.05

9.7 L'évolution du nombre d'heures par commune et par type d'accueil

Commune	TOTAL 2015	TOTAL 2016	Situation 2017				TOTAL 2017	PYI
			ACCUEIL COLLECTIF		ACCUEIL FAMILIAL			
			Préscolaire	Parascolaire	Préscolaire	Parascolaire		
AJEMA Morges (IR)	10'460	7'872	3'208		1'115		4'323	0.55
AJERE Rolle (IR)	11'623	1'642	7'047	994	2'432	63	10'536	0.90
Arzier-Le Muids	102'963	114'334	57'202	50'252	14'756	681	122'891	1.07
Bassins	8'559	4'273		46			46	0.01
Begnins	55'470	75'869	40'831		32'590	15'057	88'477	1.17
Burtigny	14'325	6'578	2'714		675	1'063	4'453	0.68
Coinsins	6'240	7'206	4'309	46	4'053		8'408	1.17
Duillier	13'898	20'046	9'664		8'127	-	17'792	0.89
Genolier	66'713	75'448	31'789	26'797	28'175	5'844	92'605	1.23
Givrins	29'738	33'147	10'963	10'845	4'787	3'453	30'048	0.91
Gland	729'895	783'917	301'866	220'488	227'281	67'250	816'885	1.04
Le Vaud	17'586	26'268	21'531	108	10'025	2'687	34'351	1.31
Longirod	16'589	11'012	480	1'348	5'411	3'656	10'895	0.99
Marchissy	9'474	9'950	3'993	183	4'812	879	9'867	0.99
Nyon (IR)	12'373	4'579	1'724		1'818	326	3'868	0.84
Prangins	179'715	196'430	38'974	69'905	66'645	17'068	192'592	0.98
Hors réseau	23'523	33'928	14'032	4'279	17'065	678	36'055	1.06
St-Cergue	87'123	88'594	49'667	28'039	18'565	7'126	103'397	1.17
St-George	17'094	24'608	4'757	7'337	17'971	2'047	32'111	1.30
Terre-Sainte (IR)	1'482	457	1'299			262	1'562	3.42
Trélex	53'153	48'815	27'074	17'258	2'375	3'567	50'274	1.03
Vich	36'341	45'091	23'008		18'507	3'265	44'779	0.99
Autres		136		30			30	0.22
Total général	1'504'340	1'630'200	656'135	437'953	487'186	134'971	1'716'244	1.05

9.8 Le nombre d'enfants placés au 30 novembre 2017

	TOTAL 2015	TOTAL 2016	Situation 2017				PYI
			Accueil Préscolaire	AFJ	Accueil Parascolaire	TOTAL 2017	
AJEMA Morges (IR)	9	5	2	0	1	3	0.60
AJERE Rolle (IR)	12	11	9	2	2	13	1.18
Arzier-Le Muids (RAT)	135	148	48	12	98	158	1.07
(Bassins)	6	4					0.00
Begnins (RAT)	76	81	33	53	0	86	1.06
Burtigny (RAT)	11	8	3	4	0	7	0.88
Coinsins (RAT)	9	10	3	4	2	9	0.90
Duillier (RAT)	16	16	9	6	0	15	0.94
Genolier (RAT)	69	91	26	34	53	113	1.24
Givrins (RAT)	44	48	12	7	31	50	1.04
Gland (RAT)	755	798	257	295	270	822	1.03
Le Vaud (RAT)	24	37	20	20	3	43	1.16
Longirod (RAT)	17	14	1	11	4	16	1.14
Marchissy (RAT)	10	12	5	9	1	15	1.25
Nyon (IR)	8	5	1	6	0	7	1.40
Prangins (RAT)	238	235	25	128	80	233	0.99
(Hors Réseau)	23	34	13	22	15	50	1.47
St-Cergue (RAT)	86	98	38	25	49	112	1.14
St-George (RAT)	33	40	6	23	18	47	1.18
Terre-Sainte (IR)	0	2	0	1	0	1	0.50
Trélex (RAT)	64	66	18	11	35	64	0.97
Vich (RAT)	40	41	20	23	0	43	1.05
						1907	1.06
TOTAL NOV 2017	1907						
TOTAL NOV 2016	1804						
TOTAL NOV 2015	1685						
TOTAL NOV 2014	1565						
TOTAL NOV 2013	1359						

9.9 Le résumé des éléments financiers de l'AFJ fin 2017

en CHF	AFJ 2015	AJF 2016	AFJ 2017	PYI
TOTAL produits	5 450 893	5 770 450	6 145 107	1.06
Total des charges	5 367 561	5 621 701	6 075 025	1.08
Écolages parents	3 475 467	3 554 763	3 837 129	1.08
FAJE subvention	248 636	429 955	417 375	0.97
Autres apports financiers	82 764	115 501	153 605	1.33
Contribution RAT pour inter-réseau	42 475	17 721	25 492	1.44
Subventions communales	1 601 550	1 652 510	1 711 506	1.04
Prix de la prestation	8,90	8,80	8,80	1.00
Prix de revient net/heure	8,74	8,57	8,73	1.02
Participation des Communes en %	31,80%	32,55%	31,10%	0.96
Nombre d'heures	566 763	574 655	622 157	1.08
TOTAL CHARGE par heure	9,47	9,78	9,76	1.00
TOTAL RECETTE par heures	9,62	10,04	9,88	0.98
Subvention communale par heure (déficit horaire)	2,83	2,88	2,75	0.96
Montant ajouté au capital (CHF)	83 331	148 748	70 082	0.47
Montant ajouté aux réserves (CHF)				

9.10 Les Contributions communales

Pour l'administration du RAT (dépenses en CHF/habitant en fonction des charges)

Année	CHARGES réelles	CHARGES aux Communes	Prélèvement du fonds de roulement RAT	Remarques
2015	347'998	376'000		
2016	394'448	375'998		Différence de CHF 22'338. — compensée par les revenus extraordinaires (compte 1000, poste 405 REVENUS)
2017	540'197*	375'999		Différence de CHF 164'198 compensée par revenus extraordinaires (compte 1000, poste 405 REVENUS)

* Voir également chapitre 10.8, points 3 CHARGES, 323.13, 405.5

Pour l'AFJ du RAT (dépenses en CHF) :

Année	CHARGES réelles	Heures	CHARGES Communes	Charge/heure en CHF	Remarques
2015	5'367'561	566'763	1'601'550	2.825	
2016	5'621'701	574'655	1'652'510	2.875	
2017	6'075'025	622'157	1'711'506	2.750	

10. LE RAPPORT DE COMPTABILITÉ

10.1 Préambule

Nous rappelons ici que les comptes 2017 du RAT

- reflètent les produits et charges relatifs à l'administration du RAT, au compte 1000
- illustrent, au compte 1010, les produits et charges de la structure de coordination de l'AFJ
- précisent dans un troisième chapitre les produits et charges relatifs à l'administration de l'accueil inter-réseaux, compte 1005.

Enfin, les comptes du RAT ne concernent pas les structures collectives pré- et parascolaires du RAT, celles-ci étant organisées en fondations ou associations. Lesdites structures d'accueil étant organisées en fondations, associations ou structures d'accueil communales, elles vont produire leur propre compte P&P ainsi que le propre bilan. Ces documents seront ensuite transmis au RAT pour consolidation et équilibrage des comptes, soit en mai 2018.

10.2 Les comptes du RAT

Conformément à la loi sur la comptabilité des Communes, les comptes du RAT sont révisés par un expert-comptable. Le rapport de la fiduciaire HELLER SA confirme l'exactitude des informations contenues dans les comptes.

10.3 Les évènements postérieurs au bouclage des comptes

Aucun évènement significatif postérieur au bouclage des comptes ne justifie une mention dans le rapport de comptabilité.

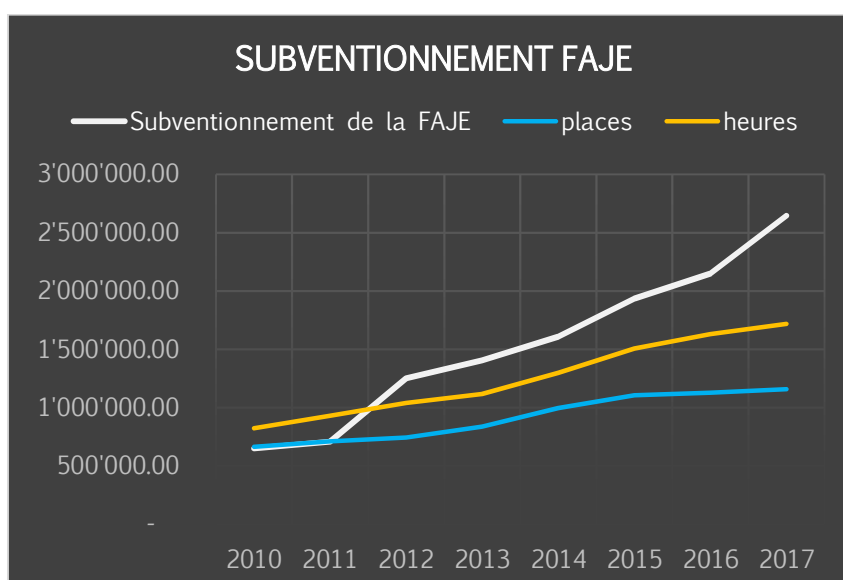
10.4 La révision des comptes

Le rapport de l'organe de révision certifie que les comptes annuels du RAT sont conformes à la loi et aux statuts.

10.5 L'affectation de la subvention octroyée par la FAJE

Selon le rapport émis par le réviseur, la subvention FAJE de CHF 2'645'524. — destinée aux différentes structures d'accueil de l'Association, a été redistribuée conformément aux dispositions en vigueur.

Le tableau illustre l'évolution du subventionnement et surtout la progression durant les dernières années. A noter que le subventionnement a été longtemps plafonné à 20%, a passé à 24% en 2017 et sera encore adapté à 27% en 2018.



10.6 Les amortissements

Nous informons votre autorité que dans le cadre de l'AFJ ainsi que de l'administration du réseau, tous les postes sont amortis ; aucun montant lié à l'amortissement n'est dès lors reporté dans les comptes 2017.

10.7 Le bilan consolidé RAT

1020	Disponibilités	Suite au remboursement du rétroactif FAJE au CVE La Ruche, les disponibilités se sont réduites de CHF 204'468. —.
1060	Avance débiteurs	Le montant correspond aux factures de janvier 2018 payées déjà fin 2017.
1030	Titres et placements	Acquisition de nouvelles parts sociétaires Raiffeisen.
2030	Provisions	Primes d'ancienneté, pertes sur débiteurs, restructuration AFJ, informatique AFJ, modifications KIBE portail
2150	Patrimoine	Le patrimoine du RAT s'élève à CHF 646'870. —.
2150.8	Bilan et capital reporté	le montant du bilan et capital reporté correspond à CHF 208'246. —.

10.8 Le compte PP relatif à la structure 1000 : RAT Administration

Le bouclage du compte affiche un excédent de recettes de CHF 3'110.56

3	CHARGES	Le compte de charges du PP affiche une augmentation importante en comparaison avec le budget ainsi que par rapport aux comptes 2016. Afin d'assurer la traçabilité des écritures comptables relatives au bouclage des structures et pour référence ultérieure, il paraissait judicieux – ceci également sur demande de la préfecture – de rapporter ces éléments dans le PP du compte 1000. Un nouveau compte REVENU 405.05 et un nouveau compte CHARGES 327.13, les deux avec la dénomination « équilibrage des comptes des structures » ont été créés.
3.1	Frais du personnel	Les frais du personnel correspondent aux prévisions budgétaires. L'on peut constater que les charges sociales ont été légèrement plus élevées et que le CoDir a été sollicité – pour moult raisons – plus que prévu au budget.
321.113	Honoraires divers	A part des charges liées à la révision des comptes par la fiduciaire Heller, ce poste comprend une note d'honoraires pour la révision du règlement du RAT ainsi qu'une facture pour la mise en place du moteur de tarification s'agissant de l'adaptation du rabais fratrie. Les deux postes n'étaient pas prévus au budget.
323.26	ABACUS	Ces charges correspondent au préavis 03/2017 relatif au remplacement des logiciels de salaire et de comptabilité. Contrairement à ce qui a été prévu, il n'a pas été nécessaire de prélever le montant du fonds de réserve informatique pour financer l'acquisition.
323.36	Informatique autres charges	Un développement de notre système de gestion avait été consenti qui permet l'exportation, sous forme de fichier XML, de nos données financières (de toutes les structures) sur la plateforme de la FAJE. Cette dépense a été remboursée par ladite FAJE.
327.13	Equilibrage des comptes des structures	Suite au bouclage des comptes des structures et à l'équilibrage des comptes, le RAT a versé 87'487. — aux structures d'accueil, soit à Les Colinets, Le Petit, Dragon, Le Relais des Mômes et Ô comme 3 pommes.
401	Subside communal	Pour la 3 ^{ème} année consécutive, le montant a été arrêté à CHF 376'000. —.

405.04	FAJE remboursement	Un subventionnement incitatif de CHF 20'000. — a été versé au RAT par la FAJE pour les développements informatiques.
405.05	Equilibrage des comptes des structures	Suite à l'équilibrage des comptes des structures d'accueil, le RAT a rapatrié CHF 87'487.30 (excédent recettes des structures).

10.9 Le compte PP relatif à la structure 1005 : accords inter-réseaux

Les comptes relatifs aux accords inter-réseaux sont équilibrés. A noter que les charges occasionnées par les heures de garde des enfants du RAT placés dans un réseau conventionné sont ventilées directement à la Commune de domicile. A contrario, les charges occasionnées par les enfants d'autres réseaux placés au RAT sont entièrement compensées par les réseaux respectifs. Le décompte final ne sera établi que lors du bouclage annuel des comptes des structures d'accueil et des réseaux. S'agissant de comptes équilibrés, le PP du compte 1005 n'appelle aucune remarque supplémentaire.

10.10 Le compte PP relatif à la structure 1010 : AFJ

Le bouclage du compte affiche un excédent de recettes de CHF 70'082.18

3	CHARGES	Le compte de charges du PP affiche une augmentation importante par rapport au budget. Elle est essentiellement liée à l'augmentation de heures d'accueil prestées par nos accueillantes.
310.3	Salaires pédagogiques	Ce poste reflète l'augmentation du traitement ; il est en corrélation avec l'augmentation des heures (8%)
311.31	Remboursement de frais de repas	Ces charges sont également en relation avec l'augmentation des heures.
321.110	Provision perte débiteurs	Le montant prévisionnel porté au compte de charges reflète les débiteurs douteux au 31.12.2017.
322.20	Restructuration AFJ	La FAJE avait accordé au RAT un subventionnement supplémentaire qui devait reconnaître la spécificité de l'organisation et de la gestion de l'AFJ. (voir préavis 05/2016, chapitre 7.5.2). Une partie du montant a été affecté à l'achat de trousseaux de secours et de couvertures anti feu. Les ordinateurs des coordinatrices ont été remplacés. CHF 15'000. — ont été provisionnés pour l'acquisition des meubles de la nouvelle salle de cours (nouveaux locaux).
324.12	Provision primes ancienneté	Afin de pouvoir financer les primes d'ancienneté, soit environ CHF 70'000. — en 2020, le CoDir a décidé d'alimenter une provision de CHF 20'000. — par année.
401.18	Remboursements	Un montant de CHF 54'964. — (excédent recettes 2016) a été remboursé aux communes.
403.03	Remboursements	Un montant de CHF 58'959.20 (excédent recettes 2016) a été remboursé aux parents.
405.01	Revenus extraordinaires	Ce poste comporte notamment un revenu de quelque CHF 10'000. — pour solde subvention FAJE 2016 et l'extourne de la provision pour pertes débiteurs de CHF 48'000. — effectuée à fin 2016.

11. L'AFFECTION DU RÉSULTAT 2017

Les comptes 2017 relatifs à l'administration du RAT se soldent par un excédent de recettes de CHF 3'110.55. Ce montant restera dans le bénéfice reporté du RAT

Les comptes 2017 relatifs à l'AFJ se soldent par un excédent de recettes de CHF 70'082.20. Au vu des dépenses prévisibles pour l'aménagement des nouveaux locaux ainsi que pour le financement de l'ERP ABACUS, ce montant restera également dans le bénéfice reporté de l'AFJ.

12. LES DÉFIS FUTURS DU RAT

12.1 Quelle évolution des charges en comparaison d'autres réseaux ?

Un comparatif des coûts moyens des réseaux a été effectué par la FAJE en 2017 pour la période de 2014 à 2016 : pour le RAT il en résulte

- que le prix des prestations du RAT se trouve dans la moyenne des réseaux vaudois ;
- que l'évolution des prix de l'accueil préscolaire mérite une surveillance particulière ;
- que l'évolution du prix des prestations AFJ sont cohérents ;
- qu'une évolution favorable peut être remarquée en ce qui concerne le prix des prestations parascolaires, grâce aux économies d'échelle faites par les structures de l'Uni'Vert et L'Entr'Acte (96 et 120 places).

Il est important de se comparer avec les autres réseaux en matière d'évolution des prix. Cette comparaison toutefois est à interpréter avec prudence car certains éléments qui ne sont pas influençables, notamment les loyers, peuvent influencer la comparaison d'un réseau à l'autre.

12.2 Quelles places d'accueil pour la société de demain ?

La FAJE a attribué un mandat à deux sociétés, dont la mission vise à une évaluation des besoins en accueil de jour des enfants, à moyen (5 ans) et long terme (10 ans). Les résultats devraient fournir aux réseaux un support à l'établissement de leur plan de développement.

12.3 Comment garantir l'équilibre financier du RAT ?

Développement coordonné des places :

- La faculté de développement du RAT réside largement dans sa capacité de maîtriser les coûts, essentiellement des structures d'accueil, ainsi que l'augmentation coordonnée des places d'accueil.
- Une gestion optimale des places avec un taux d'occupation oscillant autour de 85% est incontournable.

Contrôle rigoureux des dépenses :

- L'augmentation de l'offre se heurte inéluctablement à la question des coûts.
- Les coûts ne devraient pas augmenter proportionnellement plus rapidement que le volume d'accueil.
- Recherche de synergies possibles.

Développements informatiques :

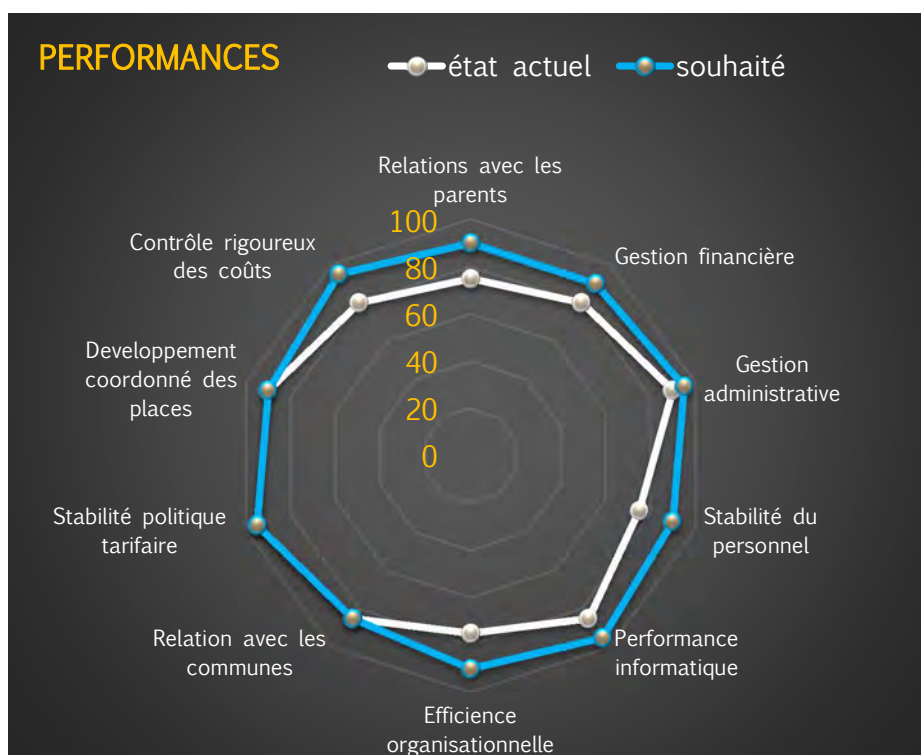
- Dans l'objectif d'accroître l'efficacité administrative, le RAT doit s'engager activement dans le développement des outils informatiques.

Stabilité de la politique tarifaire

- Concrétisation et maintien d'une politique tarifaire qui assure un équilibre acceptable entre parents et communes.
- Maintenir une stabilité des contributions communales et une stabilité du prix des prestations offertes aux parents.

Stabilité personnel

- La stabilité du personnel, notamment du personnel éducatif, contribue également à garantir l'équilibre financier du RAT.



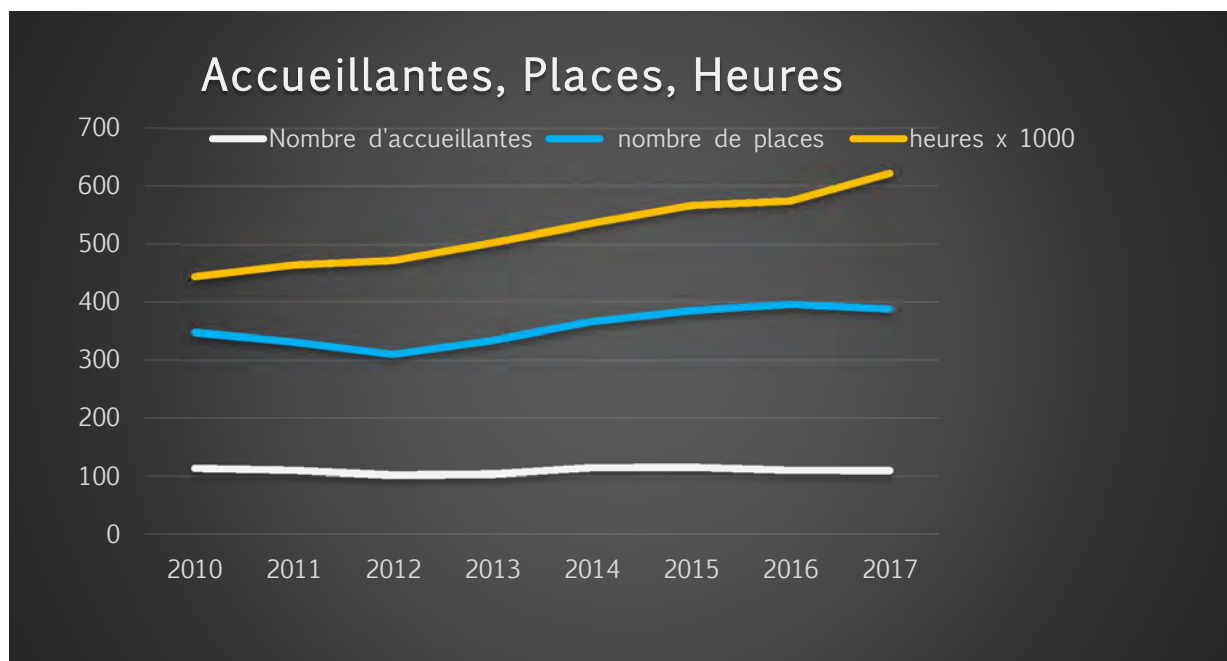
Ce graphique sous forme de « radar » illustre, selon les perspectives du Secrétaire général, les performances à l'état actuel et une projection de l'état souhaité.

13. LA PAROLE AUX STRUCTURES

13.1 L'accueil Familial de Jour

L'AFJ du RAT demeure complémentaire aux structures d'accueil, par ailleurs aujourd'hui indispensable au bon fonctionnement du réseau. En effet, sans ce dispositif important, cela serait difficile de faire face à la demande des parents, nos accueillantes permettant de répondre favorablement à la demande avec flexibilité et sans infrastructure fixe.

Il y a lieu de constater, après quelques années d'opération, que l'AFJ est le service le moins « onéreux » en matière de subventionnement pour les Communes. Le nombre d'accueillantes a oscillé autour des 110 durant les 5 dernières années ; Nous constatons une sorte de consolidation. Le métier s'est bien établi et a été valorisé, ce qui a permis aux AMF d'évoluer dans leur statut social. En ce qui concerne leur rémunération, elle est, dans notre optique, correcte, le salaire moyen oscillant autour des CHF 4'000. — par mois. Nous sommes pourtant tout-à-fait conscients que c'est un métier astreignant : le fait de garder 5 enfants de différentes familles parfois 50 heures par semaine demande une bonne organisation. L'AMF peut, le cas échéant, travailler de façon flexible et adapter son temps de travail en fonction de ses besoins. Les quelque CHF 5 millions payés en salaires annuellement ont des répercussions et effets collatéraux importants sur la consommation, les retombées fiscales et l'AVS.



Pour encore mieux répondre à la demande et compléter favorablement le dispositif de ce type d'accueil, quelques AMF supplémentaires vers le haut du réseau seraient bienvenues.

Le RAT souhaite encore plus professionnaliser le métier avec un meilleur suivi des AMF par les coordinatrices, d'une part, et en développant les formations professionnelles, d'autre part, ceci avec le soutien de la FAJE.

Au vu du nombre d'heures d'accueil prestées (622'000 en 2017), nous avons eu peu de tracasseries et pratiquement pas de sinistres. Le RAT a une vision d'avant-garde en matière d'accueil familial. L'AFJ du RAT est probablement l'un des plus importants du canton.

Depuis quelques années, les charges liées à l'AFJ restent stables, progressent toutefois avec l'évolution des heures; la participation communale s'est installée autour des 31% depuis quelques années déjà.

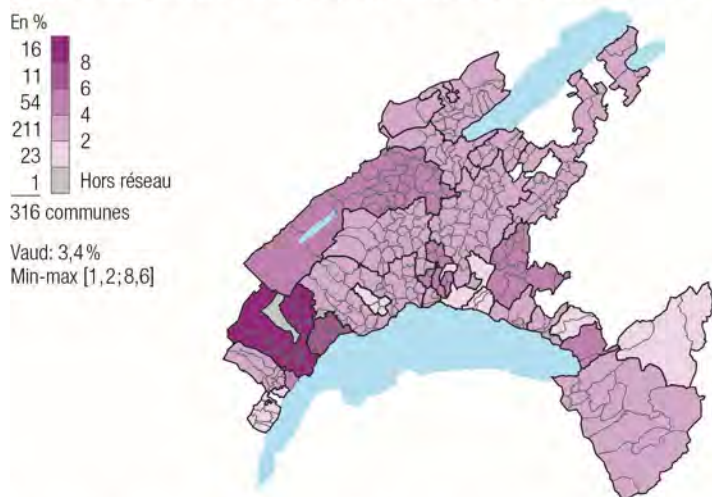
Le RAT propose l'un des programmes de formation les plus étoffés parmi les réseaux du canton. Formations de base, supervisions en groupe, formations continues (28 soirées) dont l'agressivité chez l'enfant, l'analyse de pratique, les troubles du sommeil, la discipline positive (cours de base), la prévention des abus sexuels, la communication gestuelle, les cours de 1er secours (obligatoires) sont quelques-unes des formations proposées par notre réseau.

Une fête de fin d'année pour les enfants a eu lieu le 29 novembre 2017 à Prangins. Le chanteur Gaëtan a animé l'après-midi qui s'est ensuite conclu par un goûter offert par l'AFJ.

Statistique Vaud nous a mis à disposition le graphique suivant qui documente le taux de couverture en accueil familial dans le canton. Les chiffres proviennent des statistiques 2016, sont toutefois similaires pour 2017, surtout en ce qui concerne le RAT. Sur les 316 Communes de la région, 16 affichent (celles du RAT) un taux de couverture supérieur à 8%. Celui-ci est calculé sur la base des places à plein temps, qui elles-mêmes découlent du nombre d'heures facturées.

Le taux de couverture exprime le nombre de places à plein temps offertes rapporté au nombre d'enfants dans la population. Ce taux de couverture global en accueil pré- et parascolaire se situe autour des 18% ce qui indique que sur l'ensemble du réseau quelque 26 places sont offertes pour chaque tranche de 100 enfants.

TAUX DE COUVERTURE EN ACCUEIL FAMILIAL¹, PAR COMMUNE ET RÉGION D'ACCUEIL, VAUD, 2016



¹ Seules les places offertes par des AMF rattachées à un réseau sont prises en compte.

Source: Statistique Vaud

13.1.1 Le bilan des activités de l'AFJ

Accueillantes en Milieu Familial (AMF) :

AMF 31.12.2016	Démissions 2017	Nouvelles AMF 2017	AMF 31.12.2017
110	11	10	109

Nombre de placements, analyse NOV 2017

	Enfants préscolaires	Écoliers 1 - 2 P	Écoliers 3 - 8 p	Total placements
2014	277	105	214	596
2015	316	120	237	673
2016	319	110	225	654
2017	340	141	234	715

Places autorisées en 2016 :

	Nombre de places autorisées sans les enfants de l'AMF (sans écoliers supplémentaires)	Places supplémentaires pour enfants dès 5 ans (dès la 2P)	Potentiel d'accueil en nombre de places
2015	439	345	784
2016	438	344	782
2017	495	346	786

Nombre de places offertes compte tenu du taux d'activité des AMF (une place peut être occupée par plusieurs enfants) :

2015	385
2016	396
2017	388

Suivi des AMF :

	Entretiens en vue d'autorisation ayant abouti	Entretiens en vue d'autorisation n'ayant pas abouti	Visites - suivis - renouvellements autorisations - évaluations
2015	23	12	200
2016	14	17	235
2017	37	12	257

Placement des enfants :

	Familles inscrites en vue d'un placement	Enfants concernés	Enfants placés	Placements non réalisés	Placements en attente
2015	262	307	194	86	27
2016	276	336	240	66	30
2017	272	320	208	79	33

13.2 L'accueil pré- et parascolaire collectif

13.2.1 L'AISGE Parascolaire

L'UAPE de Trélex a une capacité d'accueil de 48 enfants.

L'équipe éducative a choisi différents thèmes à développer avec les enfants qui ont été la musique, le théâtre, l'écologie et les émotions. Afin d'accueillir au mieux les futures familles, nous avons instauré une visite portes ouvertes durant le mois de juin. Des colloques généraux nous ont permis de traiter des thèmes comme le bien-être au travail et la prévention du burnout.

L'UAPE de Givrins peut accueillir 24 enfants.

Des ateliers libres sont mis en place chaque jour au sein de la structure pour laisser les enfants choisir leur activité. Pour 2017, la thématique choisie était La Magie Des Couleurs.

L'UAPE d'Arzier accueille 48 enfants, 60 enfants lors du temps du repas.

Lors de nos colloques, nous avons travaillé autour de la parentalité, de l'approche Reggio Emilia et sur « les manifestations agressives chez l'enfant scolarisé ». Nous proposons chaque jour aux enfants une demi-heure de devoirs, des activités créatrices et sportives ainsi que jeux de société. Nous sommes ouverts pendant les congés scolaires et organisons des centres aérés durant lesquels nous proposons des journées à thème, des ateliers de créativité, des journées sportives, des visites culturelles et des sorties nature.

L'UAPE de St-Cergue a une capacité d'accueil de 36 enfants.

Nous organisons des activités variées comme le judo, des activités de motricité et de la cuisine. Notre thématique annuelle est « Emblème et Gastronomie autour des cantons suisses ». Nous prévoyons lors de trois samedis matins, un Brunch pour les familles autour d'une activité.

13.2.2 L'AISGE - Préscolaire

L'année 2017 s'est parfaitement déroulée au sein des trois sites préscolaires situés à St-Cergue (Les petits Ecureuils), Arzier (Le Relais des Mômes) et Trélex (Graines de Marmots).

Les taux d'occupation sont importants dans les trois sites en fin d'année 2017. On observe une petite baisse de fréquentation au sein de la structure d'Arzier en septembre 2017 mais rapidement comblée par de nombreuses nouvelles inscriptions dû à l'arrivée des fratries remplissant désormais la nurserie à 100%. A St-Cergue, l'arrivée massive de nouvelles familles s'installant sur la commune a engendré des inscriptions régulières venant combler les places libres. En ce qui concerne Graines de Marmots, la liste d'attente concernant les inscriptions ne désemplit pas, ce qui ne laisse que quelques places libres pour la socialisation, en demi-journées, principalement les mercredis et vendredis.

La création d'un second poste de directrice pédagogique en septembre 2017 a permis de scinder le travail éducatif en deux parties : une équipe pour le préscolaire dirigée par Madame Duboz et une seconde équipe pour le parascolaire gérée depuis la rentrée scolaire de 2017 par Madame Giger. Le poste de responsable de site de Trélex n'a pas encore été repourvu et deux mutations se sont opérées à l'interne : Mme Cynthia Jaquet, éducatrice à la nurserie de Trélex, a été nommée responsable de site pour la garderie du Relais des Mômes au 1er décembre et Madame Gwendoline Nydegger, éducatrice basée à Trélex a choisi de reprendre le poste vacant à Arzier. Les équipes éducatives restent assez stables avec une belle motivation liée à l'investissement régulier au travail. Nous devons néanmoins noter la difficulté de repourvoir les postes d'éducatrices. Dans un souci de qualité et de continuité, une ASE a repris le poste de tertiaire à la nurserie de St-Cergue et nous sommes toujours à la recherche de deux postes à 80% pour la structure de Graines de Marmots. Cette pénurie d'éducatrices nous a obligés à former des auxiliaires afin d'occuper ponctuellement des fonctions d'éducatrices en contrat à durée déterminée.

La formation : au niveau de l'apprentissage, nous avons trois places d'apprentissage (futurs ASE) toujours en vigueur. Soit, deux 3èmes années à Trélex et St-Cergue et une première année exerçant à la nurserie d'Arzier. Ces apprenties sont suivies par des FEE diplômées. Nous avons également formé des stagiaires probatoires se destinant à des formations autour de la petite enfance. Une stagiaire à temps plein à Trélex, se destinant à la formation d'EDE à

l'école d'éducatrice de Lausanne et trois stagiaires à temps plein pour les garderies d'Arzier et de St-Cergue en attente d'une place d'apprentissage pour devenir ASE. Nous sommes satisfaits d'avoir reçu le renouvellement de l'autorisation de former ces apprentis pour nos trois structures.

La formation continue tient une place prépondérante au sein de nos trois sites. Toutes les équipes ont reçu une formation théorique sur les bienfaits du portage ainsi qu'un apprentissage technique sur l'utilisation de l'écharpe. Le portage en écharpe améliore considérablement le bien-être de chaque bébé accueilli. Cette pratique connue et utilisée principalement dans nos nurseries comble les besoins d'attachement et facilite aussi l'organisation du travail des professionnelles en collectivité. « PEP enfance et pédagogie » est intervenu lors d'un colloque général afin de nous aider à réutiliser l'outil "observation" fondamental pour la qualité du travail auprès des jeunes enfants.

La directrice pédagogique et la responsable du site de St-Cergue ont participé au forum organisé par l'ESEDE sur le thème du lien, ce qui a engendré des nouvelles réflexions et des mises à jour dans nos projets pédagogiques.

Afin de maintenir actif le label du mouvement, des éducatrices ont participé à la formation d'ancrage organisée par *youp là bouge*. Ces formations redynamisent la mise en place de nouvelles activités motrices au sein des groupes.

Nos projets :

Impulsé par la directrice pédagogique (qui a obtenu son CAS-Gestion d'équipe et conduite de projets en décembre 2017), toutes les équipes ont travaillé autour d'un livret d'accueil à l'usage des familles. Ce fascicule (un par entité) rend compte des différentes pratiques, du règlement ainsi que les diverses activités offertes aux enfants au cours de l'année. Ce projet a donné l'occasion à tous les sites de repenser la place de cette parentalité et de nombreuses actions ont vu le jour : aménagement des entrées avec un panneau d'informations, mise en place de brunchs et petits déjeuners offerts aux parents sur les lieux de vie de leurs enfants, accueil individualisé lors des périodes d'intégration des nouveaux enfants... dans un souci de renforcer le partage avec les familles et d'améliorer la collaboration.

Pour le site des Petits Ecureuils, suite à la visite de l'OAJE, la responsable de site a projeté de

nouveaux aménagements dans les pièces de vie afin de bonifier l'espace. Les lieux étant exigus, de nombreux rangements supplémentaires ont été créés.

Au Relais des Mômes, une réflexion autour de l'occupation des salles de vie est en cours. L'idée est de répartir les trois groupes d'enfants dans trois salles d'activités différentes. Les pièces doivent être mieux réparties pour décider d'une vraie salle de pause pour le personnel.

Nos activités :

A Graines de Marmots, des sorties régulières à la ferme, au zoo de la Garenne et en forêt ont permis aux enfants de la garderie de vivre des expériences uniques dans la nature. La garderie d'Arzier s'est rendue au carnaval de Genolier pour son traditionnel défilé déguisé dans le village. Des sorties luges et glissades ont été renouvelées pour la plus grande joie des enfants qui ont pu boire leur chocolat chaud dans la neige. La journée contes de Noël à St-Cergue a permis aux enfants des trois sites de se regrouper autour d'un moment plein de magie. Plusieurs manifestations et fêtes ont été organisées pour recevoir les parents: un apéritif autour d'une kermesse (jeux en ateliers sur les 5 sens) à St-Cergue, un barbecue en forêt à Trélex pour la fête de l'été et son village éphémère de Noël ponctué par un spectacle de Noël. C'est autour de buffets festifs et conviviaux que nous avons pu entendre l'entière satisfaction de nos familles accueillies.

13.2.3 La Crèche-Garderie Les Colinets à Begnins

L'aventure continue en 2017, tout s'est bien passé, les finances sont saines et le taux d'occupation stable. Les enfants qui nous sont confiés, sont accueillis à l'intérieur de la structure dans de bonnes conditions grâce à notre équipe éducative, fidèle et consciencieuse. Cette même équipe est menée de main ferme et compréhensive par notre directrice Madame Nadine Viry.

Le quotidien de la crèche est agrémenté de diverses activités ainsi que des sorties en forêt et autres manifestations sur différents thèmes. Le Noël de la Crèche est une fête très appréciée tant par les petits que par les grands.

Pour le personnel aucun gros changement en vue, notre apprentie nous a quittés, terminant son apprentissage fin juin et deux nouvelles

stagiaires sont engagées dès août 2017. Nous innovons quelque peu au niveau du personnel car nous avons engagé, un remplaçant, Ludovic, pour une période, un vrai bonheur pour les enfants que d'avoir une personne masculine dans l'équipe.

Au sein de notre comité quelques petits changements ont eu lieu. Tout d'abord deux démissions, la première celle de notre dévouée présidente depuis de nombreuses années, Madame Geo Dupont qui est remplacée depuis août par Madame Angélique Schaer, mais qui reste comme membre et ensuite Madame Linda Gachet, représentante des parents nous a quittés en fin d'année. Nous tenons à remercier chaleureusement ces deux dames pour leur implication auprès de la crèche.

Toute cette vie est possible grâce à tous ceux qui œuvrent par leur engagement et la qualité de leur travail pour le bon fonctionnement des Colinets : la directrice, l'ensemble du personnel et les membres du comité.

13.2.4 La Crèche « Ô comme 3 Pommes » à Le Vaud

Comme à chaque fois, l'année a été marquée par plusieurs événements proposés aux familles inscrites à la crèche : atelier chocolat, course d'école pour les enfants de plus de 18 mois, nuit à la crèche pour les futurs écoliers, pique-nique de fin d'année scolaire, réunion de parents, cortège de la Saint-Nicolas, fenêtre de l'Avent avec la collaboration des appartements protégés et fête de Noël.

Notre réunion de parents, en novembre 2017, a eu pour thème le projet « *Youp' là bouge* » car la structure a acquis ce label durant l'année 2017. Notre manière de fonctionner tournait déjà autour du mouvement et des activités extérieures. Dès lors, il était plus qu'évident pour nous que ce label était fait pour nous. 2 personnes de l'équipe se sont formées et une 3^{ème} les a rejointes par la suite.

Pour l'année 2017, nous avons pu compter (chiffre le plus haut sur l'année) sur 34 enfants inscrits à la semaine. Chiffre toujours en augmentation depuis notre adhésion au Réseau. Au niveau de l'équipe éducative, notre apprentie ASE de 3^{ème} année a terminé et validé sa formation en juillet 2017. Dès août 2017, nous

avons accueilli une stagiaire à 100% pour toute l'année scolaire. Au vu des premiers mois qu'elle a passés avec nous et de l'excellent travail qu'elle fournit, elle s'est vu proposer une place d'apprentie ASE dès août 2018. Place qu'elle a acceptée avec grand plaisir !

13.2.5 La Fondation des Centres de Vie Infantile « LA RUCHE » à Gland

L'année 2017 s'est déroulée sous le signe du changement. En effet, nous avons poursuivi nos efforts dans le but de consolidation et stabilisation.

Après le départ de la Directrice pédagogique du préscolaire, nous avons dû réfléchir à une nouvelle organisation de la direction pédagogique.

Avec l'engagement de notre Directeur général, Monsieur Ramon SERRA, en juin 2017, nous avons posé la première pierre de notre nouvel organigramme. Monsieur David CAPELLI, auparavant Directeur pédagogique du parascolaire, a été promu au poste de Directeur pédagogique & Adjoint du Directeur général. Les Adjointes pédagogiques en place depuis 2013/2014 ont été promues aux postes de Responsables pédagogiques et sont désormais responsables de leurs structures.

Cette année encore, nous avons pu former des apprenties et accompagner une jeune femme à l'obtention de son CFC, 1 Assistante socio-éducative a réussi sa formation d'éducatrice ES en emploi, 1 Adjointe pédagogique a terminé et réussi avec succès son « CAS en gestion d'équipe et conduite de projets » et notre Directeur pédagogique a obtenu avec excellence son « DAS en Gestion et Direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires ».

1.1 Le Nid'Abeilles (bébés de la fin du congé maternité à 18 mois) 1.2 Les P'tites Pattes (bébés/enfants de 18 mois à 36 mois)

En plus des soins apportés à nos plus petits, l'équipe éducative a veillé à proposer des activités variées et adaptées à l'âge des enfants ; chansons, comptines, marionnettes, bricolages et activités sensorielles, en fonctions des saisons et d'autres moments particuliers de l'année. Des sorties régulières en plein air ont été favorisées. Le groupe des trotteurs a pu chanter, danser et bricoler autour des thèmes comme « La banquise », « Les animaux de la forêt », « La mer et les poissons » ou « Le soleil ». L'éveil

musical, des ateliers de cuisine et des sorties au jardin ou des ballades à la rencontre de la nature ont varié le déroulement des journées.

1.3 Le Pas'Sage (enfants de 36 mois à l'entrée en 1ère primaire Harmos)

Les thèmes qui ont accompagné les enfants durant cette année, ont été « Carnaval », « Printemps », « Pâques », « Famille », « Les fonds marins » ou encore « L'automne ».

Au Pas'Sage les enfants dansent, chantent, bricolent et découvrent le monde à travers des activités sensorielles comme déchirer du papier, toucher de la "maïzena", transvaser des lentilles; puis en s'exerçant en petits touristes en train et à pied ; au bord du lac, au parc et au centre sportif. Ils ont également pu aller voir les papillons chez Schilliger et visiter la caserne des pompiers. Les grands, futurs écoliers, sont partis en course d'école en train et en bateau. Des activités de cuisine et d'éveil musical ont complété les journées des enfants.

1.4 Do Ré Mi'el (bébés de la fin du congé maternité à 36 mois)

Au sein de notre nurserie, les activités sensorielles et musicales ont fait partie du déroulement des journées. Découverte des instruments de musique (piano, guitare, triangle, tambourin), psychomotricité, lectures diverses, ballades, etc., ont été quotidiennement d'actualité.

Notre groupe des trotteurs/grands, a pu approcher le monde par des promenades, bricolages, peintures et collages en relations avec thèmes « le Carnaval » ou « Autour de la mer » ou encore en plantant des graines et observer la plante qui pousse, pique-niquer en forêt, observer les petites bêtes lors de ballades et découvrir les fleurs au bord du chemin. Ils ont également fêté halloween et fait de la confiture de courge.

2.1 L'Entre'Act (écoliers de la 1ère à la 6ème Primaire Harmos)

Les mercredis, les activités proposées ont été des sorties, bricolages autour des saisons, visite de la bibliothèque, peintures, jeux de société, réalisation de mangeoires pour oiseaux, atelier de cuisine, activités sportives à la salle de gym, etc.

Au sein des UAPE, ce sont surtout les vacances qui sont à thème ; en 2017, pendant les vacances de février les enfants ont approché « le bien-être » alors que les vacances de Pâques ont fait la part belle à l'art et la nature.

Les activités pendant les vacances d'été étaient orientées autour des thèmes : « Aventure c'est l'aventure », « L'Entre'Act a des incroyables talents », « La condition des enfants dans le monde » et « Prendre soin de soi ». Enfin, pour les vacances d'octobre, ce fut « Bienvenue en Suisse » qui a amené les enfants à la découverte de notre pays.

L'équipe a pu finaliser la réalisation du "livret d'accueil" qui a été remis aux familles.

A noter également que L'Entre'Act a accueilli la 1ère rencontre régionale organisée par Partenaire Enfance & Pédagogie sur la thématique suivante : APEMS et UAPE des lieux où les enfants développent des habiletés sociales et des liens d'amitiés.

Enfin, l'Adjointe pédagogique a réussi son « CAS en gestion d'équipe et conduite de projets ».

2.2 Uni'Vert (écoliers de la 1ère à la 6ème Primaire Harmos)

A la rentrée scolaire d'août 2017, nous pouvions compter 160 enfants inscrits fréquentant les 108 places/jours. L'équipe éducative a dû adapter l'organisation au sein de la structure en fonction du nombre d'enfants.

Les mercredis, les activités proposées ont été des bricolages, réalisation de masques en relation avec le nouvel-an chinois, sortie cinéma au théâtre de Grand-Champ, activités cuisine, activités sportives régulières à la salle de gym, etc.

Les vacances scolaires, étaient animées par les thèmes « Artistes et Carnaval » avec une sortie au musée Chaplin, « Les pays du soleil levant » avec une visite au jardin japonais, sushi, calligraphie, arts martiaux, des contes chinois et une sortie au musée d'art d'Extrême-Orient et « La Plage » avec des sorties à la rivière et grillades, à la plage à Rolle, la réalisation d'une fresque aquarium, des cerfs-volants et de nombreuses autres activités ludiques.

L'équipe a finalisé la réalisation d'une charte de communication d'équipe.

Les équipes des 2 UAPE se rencontrent une fois chaque année dans le cadre d'un colloque inter-UAPE qui a pour but de permettre aux collaborateurs de partager des expériences sur un sujet qui les préoccupent mais également de favoriser la cohésion au sein de notre Fondation. Pour cette année, la thématique fut centrée sur la règle en accueil collectif parascolaire.

Cette année de transition et d'adaptation n'était pas facile à vivre et le Conseil de Fondation

remercie tout le personnel pour le courage et l'engagement particulier mis en évidence ces derniers mois. Nous avons pleine conscience que nous pouvons compter sur du personnel exceptionnel qui met en œuvre tout son savoir-faire au service des enfants qui nous sont confiés.

La Fondation des CVE La Ruche est donc fin prête à entrer en 2018, année de jubilé marquant ses 50ans d'existence.

13.2.6 L'UAPE « Le Petit Dragon » à Saint-George

Durant l'année 2017, une semaine de centre aéré au mois de juillet a été organisée. L'apéritif de fin d'année s'est déroulé, à l'instar de l'année dernière, en même temps que la fête de Noël de l'école de Saint-George. Le nombre d'inscriptions a augmenté et se monte désormais à 26 enfants répartis sur les quatre jours d'ouverture de la semaine. L'UAPE Le Petit Dragon a désormais pris son rythme de croisière.

13.2.7 La Crèche Garderie « LE COLIBRI » à Gland

Colibri Vernay

2017, pas d'agrandissement pour le Colibri Vernay, pour cette année, c'est la stabilité qui permet de consolider les acquis. Les équipes restent les mêmes, et partagent de beaux moments d'échange (par exemple, la sortie du personnel un samedi début mai, au Musée du jeu à Vevey avec une animation de jeux de société en petits groupes pour apprendre à mieux se connaître tout en jouant = Une réussite pour raffermir des liens déjà créés). Les effectifs ont été quasi complets presque toute l'année, dans chacun des groupes. Le choix de certains thèmes pédagogiques a permis de développer la relation parents-équipe, et aussi de permettre à l'enfant de vivre certains temps à la crèche, avec Papa ou Maman à ses côtés pour une fois. Par exemple, chaque parent était invité à présenter un livre de leur enfance, et raconter ensuite l'histoire à leur enfant et ses copains. D'autres thèmes ont offert l'opportunité de découvrir la nature. Le thème de la ferme a donné l'occasion aux enfants des différents groupes d'aller vivre,

à plusieurs reprises, une demi-journée à la ferme des Avouillons (découverte des animaux, de la traie des vaches... préparer avec Stéphanie des crêpes et les déguster).

Le thème de Pâques a donné l'occasion d'avoir une couveuse avec 12 œufs à éclore...beauté de la nature que les enfants ont pu découvrir au fur et à mesure des semaines. Une fois tous les poussins sortis, les enfants ont pu profiter de leur présence à la crèche encore deux semaines (thème qui permettait de faire un lien avec la VIE et Pâques).

Les équipes continuent aussi à développer l'intergénérationnel. Chaque premier jeudi du mois, deux à trois personnes de VIVAG viennent passer la matinée avec les enfants du groupe des Ecureuils (cuisine, histoire et musique, chansons d'autrefois...). D'une manière irrégulière, un petit groupe d'enfants partage un après-midi avec les aînés de l'EMS des 4 saisons (chants et goûter pour Noël), ainsi qu'avec les résidents de l'immeuble l'Amandier (Avant Pâques, petits et Aînés main dans la main ont participé à la course aux œufs). En fin d'année, des événements spéciaux, comme la fête du cortège des écoles, la fête des promotions, les sorties de fin d'année (bord du lac à Rolle, musée de Prangins, zoo de la Garenne), ont permis de dire « au revoir » et de permettre aux enfants de franchir une étape.

Une année riche, avec un bilan très satisfaisant.

Colibri Eikenøtt

2017, c'est l'année des départs pour plusieurs personnes de l'équipe éducative ; de nouvelles éducatrices ou ASE sont engagées pour la rentrée d'août 2017, les équipes se reconstruisent, une nouvelle dynamique est à créer.

Sabine Valentino poursuit sa formation de MAS-DAS à la direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires à un rythme de trois à six jours par mois. En décembre 2017, elle donne sa démission du poste de directrice du Colibri Eikenøtt.

Durant cette année, des travaux sont effectués dans le jardin afin que l'espace extérieur puisse aussi accueillir les enfants du groupe des Grands, qui devaient, jusqu'à présent jouer dans les espaces du quartier Eikenøtt. C'est une réussite.

L'effectif est toujours aussi élevé, et la liste d'attente pour obtenir une place à Eikenøtt reste conséquente.

Au niveau pédagogique, les thèmes développés avec les enfants, ont été variés, et apportent à chaque fois à l'enfant, un éveil culturel, des apprentissages et des découvertes, en fonction de leur âge.

Le thème sur les pays du monde, a permis aux enfants de découvrir des coutumes, des manières de vivre, des spécialités culinaires. C'était aussi l'occasion de valoriser chaque enfant en présentant son pays d'origine. Le thème sur les 5 sens et les émotions leur a permis de se découvrir, d'apprendre à dire leurs émotions, et de développer leur estime de soi. Des événements spéciaux, en juin 2017, ont ponctué l'année pour les différents groupes : fête et jeux d'eau, sortie au Signal de Bougy, sortie au Zoo de la Garenne, découverte des animaux de la ferme.

Collaboration Colibri Eikenøtt et Colibri Vernay

Les équipes éducatives des deux sites ont partagé des moments de convivialité durant cette année 2017 : grillades et repas de début d'année en janvier lors de la soirée annuelle du personnel au Moulin du Creux, organisée par le comité du Colibri. Ces moments permettent de tisser des liens entre le personnel des deux sites, et de mieux vivre la collaboration durant les temps en commun, comme la fête des enfants du samedi 14 juin 2017 proposés aux familles des deux Colibri, dans le jardin du Vernay, et les 5 fêtes de Noël de nature différente suivant l'âge des enfants. Pour tous ces moments partagés, les équipes des deux sites se rencontrent en colloque pour préparer, et construire des projets. Une formation avec les Samaritains, niveau 1, a été organisée le samedi 19 novembre 2017 de 9 heures à 17 heures pour le personnel des deux sites ; une deuxième, niveau 2, aura lieu en mars prochain. Le Colibri a obtenu le Label « Fourchette Verte » en décembre 2017. A ce jour, collations du matin, menus et goûters doivent respecter ce label.

13.2.8 L'UAPE « La Fourmilière » Prangins

L'année 2017 s'est bien passée. Nous atteignons une occupation de 60 places au quotidien à midi sauf le mercredi. Depuis la rentrée scolaire 2017, la Fourmilière accueille environ 125 enfants. Nous n'avons que très peu d'enfants inscrits sur liste d'attente (uniquement les enfants dont au moins un des deux parents ne travaille pas).

Nous nous sommes concentrés cette année sur la mise à jour du projet pédagogique, des cahiers de charges, des différentes procédures ainsi que de la mise en place d'un système de remplaçantes efficient.

L'équipe de la Fourmilière est composée de 2 responsables administratives à 60% et 70%, d'une responsable pédagogique à 100%, d'une adjointe de la responsable pédagogique à 80%, de deux éducatrices diplômées ASE (une à 80% et une à 60%), de 2 auxiliaires (une à 50% et une à 70%), d'une intendante à 60%, de deux apprenties de 1ère et 3ème année et d'un stagiaire à 80%.

Nos programmes de vacances continuent à être appréciés des parents et des enfants grâce à ses thèmes, ses sorties et ses activités diversifiés. Nos deux fêtes annuelles, la fête de l'été et la fête de Noël, permettent aux parents de mieux se familiariser avec la structure et l'équipe.



14. LES CONCLUSIONS

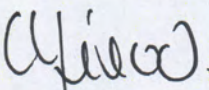
L'année 2017 sera marquée, encore une fois, par une progression importante du nombre d'heures d'accueil. Le RAT peut tourner la page sur l'exercice passé avec satisfaction. Les résultats sont réjouissants. Quelques éléments pertinents documentent cet état de fait au chapitre 1. Par ailleurs, le présent rapport démontre un réseau toujours en pleine expansion et riche en évènements. Une stabilité au niveau financier s'est au demeurant installée. La maîtrise et l'amélioration des divers processus restent une préoccupation du CoDir qui veille à l'amélioration continue de ses performances. *A ce stade des conclusions il convient d'exprimer un grand merci à toutes les actrices et à tous les acteurs du RAT qui s'engagent avec détermination et enthousiasme en faveur de l'accueil de jour des enfants.* Aujourd'hui la contribution de la collectivité à la prise en charge éducative, soit d'une perspective d'éducation sociale des jeunes enfants, est plus nécessaire que jamais, pour l'avenir des enfants et par la même occasion pour la société de demain.

Le Conseil Intercommunal,

- vu - le préavis no 01/2018 relatif au RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2017.
- ouï - le rapport de la Commission de Gestion et des Finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e - d'accepter le RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2017 et les comptes 2017 et de donner par la même occasion décharge au CoDir.

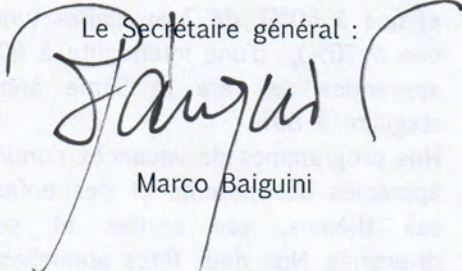
Au nom du Réseau d'Accueil des Toblerones

La Présidente du CoDir :


Christine Girod



Le Secrétaire général :


Marco Baiguini

Gland, le 22 mars 2018

15. LA LISTE DES ABBRÉVIATIONS

AFJ	Accueil familial de jour
AISGE	Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs
AJEMA	Association pour l'accueil de jour des enfants de Morges-Aubonne
AJERE	Association pour l'accueil de jour des enfants de Rolle et environs
AJET	Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre-Sainte
AMF	Accueillante en milieu familial (anciennement maman de jour)
ASE	Assistante socio-éducative
CAS	Certificate of Advanced Studies en gestion d'institutions éducatives
CIAFJ	La Communauté d'intérêt pour l'Accueil Familial de Jour
Cst-VD	Constitution du Canton de Vaud
DAS	Diploma of Advanced Studies en gestion et direction d'institutions éducatives
DIRH	Département des infrastructures et ressources humaines
EIAP	Etablissement intercommunal accueil parascolaire
EDE	Educatrice de la petite enfance
ESEDE	Ecole supérieure en éducation de l'enfance
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
FRAJE	Faîtière des réseaux vaudois
FEE	Formatrice en établissement
GA	Garderie (enfants de 27 mois jusqu'à l'école enfantine)
GEFI	Logiciel Gestion de Finances
GT	Groupe de Travail
Hors-réseaux	Familles domiciliées hors du périmètre du Réseau d'Accueil des Toblerones et des Réseaux conventionnés
IJM	Indemnité journalière maladie
inter-faje	Nouveau logiciel de la FAJE pour la gestion des subventions
Inter-réseaux / IR	Un accord de collaboration entre le RAT, le Réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Terre-Sainte (AJET), la région de Morges-Aubonne (AJEMA), Rolle et environs (AJERE) et le Réseau de Nyon est entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2011
KCHF	CHF x 1000
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LHPS	Loi sur l'harmonisation des prestations sociales
MAS	Master of advanced studies en gestion et direction d'institutions éducatives
NU	Nursery (enfants de 3 à 26 mois)
OAJE	Office de l'Accueil de Jour des Enfants
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PP	Compte Pertes & Profits
Prix coûtant	Prix de revient net de la prestation
Prix de revient moyen	Moyenne des prix coûtants des structures d'accueil du RAT
PYI	Index par rapport à l'année précédente
RAT	Réseau d'Accueil des Toblerones
RD-LAJE	Revenu déterminant pour les prestations d'accueil selon LAJE
Réseaux conventionnés	Voir Inter-réseaux
SCL	Service des Communes et du Logement
Si-RDU	Service d'Information du Revenu Déterminant Unifié
Tarif maximum	Prix maximum de la prestation facturé fixé par le RAT en fonction de la politique tarifaire en cours
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers

16. LES ANNEXES

- Bilan consolidé
- PP compte 1000 administration du RAT
- PP compte 1005 inter-réseaux
- PP compte 1010 Accueil Familial de Jour

	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017
Actif							
1020 Disponibilités	611819	574913	675132	872203	937234	923642	769199
1050 C/C				0	0	0	0
						125416	81717
1060 Débiteurs	212788	296402	568318	72401	50004	78575	192671
Avance débiteurs				-128899	-232946	0	-141894
1050.3 Impôt anticipé	556	377	618	782	48	57	65
1030 Titres et placements	9974	10001	10019	10033	10042	10051	19059
1050.1 Actifs transitoires	47825	107270	90743	184405	297945	231088	236768
1100 Immobilisations	33169	23486	8669	0	0	0	0
Total	916131	1'012'449	1'353'499	1'010'925	1'062'327	1'243'413	1'075'868
Passif							
2000 Créanciers	1663	11058	188	90	1681	16362	30677
2010 Charges sociales à payer	108956	37318	92703	144786	84474	1496	61520
2010.14 C/c structures d'accueil	416263	396419	299265	204469	104179	204469	0
2020.1 Passifs transitoires	16686	17727	395380	13990	55587	60139	15892
2030 Provisions	0			48122	41835	62940	112663
2150 Patrimoine	364035	525699	535700	544089	586547	621870	646870
2150.8 Bilan et capital reporté	8528	24228	30264	55377	188024	276137	208246
Total	916131	1'012'449	1'353'499	1'010'925	1'062'327	1'243'413	1'075'868

RAT comptes au 31.12.2017

Ecritures	Toutes	Comptes 12.2016	Budget 12.2017	Comptes 12.2017	Ecart		%
					Engagés	Non	
Compte	Intitulé				Transitoires	Non	
3	CHARGES	394,448.48	398,861.00	540,197.50	141,336.50-	35.44-	
31	Frais du personnel	254,473.85	254,775.00	259,386.50	4,611.50-	1.81-	
310.1	Salaires direction	19,731.00	18,000.00	20,179.00	2,179.00-	12.11-	
310.14	Jetons de présence CI	7,648.50	6,309.00	6,309.00	309.00-	5.15-	
310.15	Vacations RAT Codir	12,082.50	12,000.00	13,870.00	1,870.00-	15.58-	
310.2	Salaires administratifs	185,159.50	184,535.00	184,810.80	275.80-	.15-	
310.21	Salaires administratifs	179,159.50	184,535.00	184,810.80	275.80-	.15-	
310.22	Prime ancienneté	6,000.00					
311.1	Charges sociales	45,568.70	43,540.00	46,481.05	2,941.05-	6.75-	
311.12	Charges sociales (autres)	45,568.70	43,540.00	46,481.05	2,941.05-	6.75-	
311.121	AVS/AI/APG/AC/PC (autres)	13,150.80	11,600.00	13,744.05	2,144.05-	18.48-	
311.122	Prevoyance professionnelle LPP (autres)	25,072.20	25,460.00	25,076.80	383.20	1.51	
311.123	Ass. accidents (AA, AANP, AAC) (autres)	2,068.40	1,875.00	1,815.70	59.30	3.16	
311.124	Assurances IMJ (autres)	805.45	803.00	803.95	.95-	.12-	
311.125	Allocations familiales (autres)	4,193.55	3,700.00	4,920.35	1,220.35-	32.98-	
311.126	Frais administratifs AVS (autres)	278.30	102.00	120.20	18.20-	17.84-	
311.2	Frais de formation	54.00	5,000.00	3,613.90	1,386.10	27.72	
311.21	Formation du personnel administratif	54.00	5,000.00	3,613.90	1,386.10	27.72	
311.3	Indemnisation et remboursement de frais	3,960.65	3,700.00	4,301.75	601.75-	16.26-	
311.33	Frais pour usage de véhic. privés et TP	2,498.05	2,200.00	3,271.10	1,071.10-	48.69-	
311.34	Frais de représentation	1,462.60	1,500.00	1,030.65	469.35	31.29	
32	Biens, services, marchandises, amortis.	139,974.63	144,086.00	280,811.00	136,725.00-	94.89-	
320.3	Frais d'animation	484.40	2,000.00	1,430.50	569.50	28.48	
320.33	Manifestations	484.40	2,000.00	1,430.50	569.50	28.48	
320.4	Matériel / aménagement	4,088.35	500.00	500.00	500.00	100.00	
320.42	Aménagement divers	4,088.35	500.00	500.00	500.00	100.00	
320.5	Loyer	7,140.00	7,140.00	7,140.00	7,140.00	100.00	
320.51	Loyer et charges	7,140.00	7,140.00	7,140.00	7,140.00	100.00	
320.6	Frais de locaux	585.00	565.00	612.80	47.80-	8.46-	
320.61	Electricité	585.00	500.00	548.00	48.00-	9.60-	
320.63	Taxe déchets		65.00	64.80	.20	.31	

Ecritures Toutes

RAT comptes au 31.12.2017

Compte	Intitulé	Comptes 12.2016	Budget 12.2017	Comptes 12.2017	Comptes 12.2017	Engagés Transitoires	Non Engagés	Non Engagés	%
320.7	Intendance			100.00		100.00		100.00	
320.72	Produits d'entretien			100.00		100.00		100.00	
320.8	Frais d'entretien mobilier et inst. Tech			1,500.00	375.00	1,125.00		75.00	
320.81	Ent.des machines et équip. de bureau			1,500.00	375.00	1,125.00		75.00	
321.1	Administration	9,563.80	10,600.00	10,600.00	13,797.10	3,197.10-		30.16-	
321.11	Pertes sur débiteurs	4.00							
321.111	Imprimés publicitaires (flyers)	2,106.25	3,500.00	3,500.00	4,098.10	598.10-		17.09-	
321.113	Honoraires divers	1,000.00	2,200.00	2,200.00	5,539.20	3,339.20-		151.78-	
321.12	Frais d'annonces pour personnel		1,500.00	1,500.00		1,500.00		100.00	
321.14	Assurance responsabilité civile	972.50			918.75	918.75-			
321.15	Assurance protection juridique	3,927.00	2,200.00	2,200.00	1,662.90	537.10		24.41	
321.17	Repas de fin d'année	852.55	1,000.00	1,000.00	787.90	212.10		21.21	
321.18	Cadeaux, bouquets de fleurs	701.50	200.00	200.00	790.25	590.25-		295.13-	
322.1	Frais de bureau	6,761.35	16,400.00	16,400.00	8,654.80	7,745.20		47.23	
322.11	Matériel de bureau	940.70	1,500.00	1,500.00	1,221.25	278.75		18.58	
322.12	Téléphone	1,529.50	1,500.00	1,500.00	1,107.85	392.15		26.14	
322.13	Frais de port	1,626.00	2,000.00	2,000.00	1,989.00	11.00		.55	
322.14	Imprimés (toner)	1,287.70	3,000.00	3,000.00	860.90	2,139.10		71.30	
322.16	Frais de tiers	837.85	500.00	500.00	156.60	343.40		68.68	
322.17	Cotisations	539.60	500.00	500.00	509.20	9.20-		1.84-	
322.19	Achat de mobilier, machine, tech.bureau		7,400.00	7,400.00	2,810.00	4,590.00		62.03	
322.2	Frais de bureau extraordinaires		10,000.00	10,000.00		10,000.00		100.00	
322.20	Nouvelle politique tarifaire (RDU)		10,000.00	10,000.00		10,000.00		100.00	
323.1	KIBE Informatique gestion	75,685.25	55,045.00	55,045.00	49,100.15	5,944.85		10.80	
323.10	Support	13,575.40	11,200.00	11,200.00	11,737.75	537.75-		4.80-	
323.11	Maintenance	8,680.20	9,420.00	9,420.00	7,277.25	2,142.75		22.75	
323.12	Licences et hosting	14,395.30	12,825.00	12,825.00	12,500.00	325.00		2.53	
323.13	Modifications / extension / dévelop.	39,034.35	21,600.00	21,600.00	17,585.15	4,014.85		18.59	
323.2	OFISA informatique compta et salaires	21,910.20	19,656.00	19,656.00	56,967.20	37,311.20-		189.82-	
323.20	Ofisa Licences	12,325.60	8,856.00	8,856.00	6,185.55	2,670.45		30.15	
323.21	Ofisa maintenance	5,000.00	2,160.00	2,160.00	2,968.00	808.00-		37.41-	
323.22	Ofisa modifi/ extension / dévelop.	1,198.80	6,480.00	6,480.00	3,119.05	3,360.95		51.87	
323.23	Ofisa support	3,385.80	2,160.00	2,160.00	2,238.80	78.80-		3.65-	
323.26	ABACUS				42,455.80	42,455.80-			

Ecritures Toutes

RAT comptes au 31.12.2017

Compte	Intitulé	Comptes 12.2016	Budget 12.2017	Comptes 12.2017	Ecart	Engagés Transitoires	Non Engagés	%
323.3	INFORMATIQUE autres charges	13,735.58	20,480.00	30,222.45	9,742.45-	9,742.45-	47.57-	
323.31	Acces2 Solutions	12,047.00	19,400.00	18,144.00	1,256.00	1,256.00	6.47	
323.32	ATYPIQUE site WEB	600.00	1,080.00	1,373.85	293.85-	293.85-	27.21-	
323.36	Informatique autres charges	1,088.58		10,704.60	10,704.60-	10,704.60-		
325.1	Charges financières	20.70	100.00	24.00	76.00	76.00	76.00	
325.12	Frais bancaires	20.70	100.00	24.00	76.00	76.00	76.00	
327.1	Autres charges			112,487.00	112,487.00-	112,487.00-		
327.12	Attribution à la réserve diverses			25,000.00	25,000.00-	25,000.00-		
327.13	Equilibrage des comptes des structures			87,487.00	87,487.00-	87,487.00-		

Ecritures Toutes

RAT comptes au 31.12.2017

Compte	Intitulé	Comptes 12.2016	Budget 12.2017	Comptes 12.2017	Ecart	Engagés Transitoires	Non Engagés	%
4	REVENUS	429,379.70-	408,500.00-	543,308.06-	134,808.06	1.00-	33.00-	
401	Subside communal	375,998.00-	376,000.00-	375,999.00-	1.00-			
401.01	Commune d'Arzier	28,230.00-	28,230.00-	28,334.00-	104.00		.37-	
401.03	Commune de Begnins	20,299.00-	20,299.00-	20,502.00-	203.00		1.00-	
401.04	Commune de Burtigny	3,965.00-	3,965.00-	3,966.00-	1.00		.03-	
401.05	Commune de Coinsins	4,900.00-	4,900.00-	5,413.00-	513.00		10.47-	
401.06	Commune de Duillier	11,242.00-	11,242.00-	11,477.00-	235.00		2.09-	
401.07	Commune de Genolier	21,291.00-	21,291.00-	20,933.00-	358.00-		1.68	
401.08	Commune de Givrins	10,938.00-	10,938.00-	11,046.00-	108.00		.99-	
401.09	Commune de Gland	142,647.00-	142,649.00-	141,715.00-	934.00-		.65	
401.10	Commune de Longirod	5,216.00-	5,216.00-	5,081.00-	135.00-		2.59	
401.11	Commune de Marchissy	5,047.00-	5,047.00-	4,750.00-	297.00-		5.88	
401.12	Commune de Prangins	44,789.00-	44,789.00-	44,307.00-	482.00-		1.08	
401.13	Commune de St-Cergue	27,103.00-	27,103.00-	27,406.00-	303.00		1.12-	
401.14	Commune de St-George	10,690.00-	10,690.00-	10,947.00-	257.00		2.40-	
401.15	Commune de Trélex	15,703.00-	15,703.00-	15,620.00-	83.00-		.53	
401.16	Commune de Vich	9,936.00-	9,936.00-	10,583.00-	647.00		6.51-	
401.17	Commune de Le Vaud	14,002.00-	14,002.00-	13,919.00-	83.00-		.59	
404	Produits Divers	18,967.00-		166.00-	166.00			
404.05	Intérêts créanciers	188.10-		166.00-	166.00			
404.07	Remboursements d'assurances (autres)	18,778.90-						
405	Revenus extraordinaires	34,414.70-	32,500.00-	167,143.06-	134,643.06		414.29-	
405.01	Revenus extraordinaires	1,914.70-		27,154.76-	27,154.76			
405.03	Honoraires de tiers (structures)	32,500.00-	32,500.00-	32,500.00-				
405.04	FAJE remboursement exceptionnel			20,000.00-	20,000.00			
405.05	Equilibrage des comptes des structures			87,488.30-	87,488.30			
	Total	34,931.22-	9,639.00-	3,110.56-	6,528.44-		67.73	

Ecritures Toutes

IR comptes au 31.12.2017

Compte	Intitulé	Comptes 12.2016	Budget 12.2017	Comptes 12.2017	Ecart	Engagés Transitoires	Non Engagés	%
3	CHARGES	249,115.35	351,348.00	225,264.00	126,084.00		35.89	
31	Frais du personnel	14,054.30	13,948.00	13,590.40	357.60		2.56	
310.2	Salaires administratifs	11,450.00	11,382.00	11,050.00	332.00		2.92	
310.21	Salaires administratifs	11,050.00	11,382.00	11,050.00	332.00		2.92	
310.22	Prime ancienneté	400.00						
311.1	Charges sociales	2,604.30	2,566.00	2,540.40	25.60		1.00	
311.12	Charges sociales (autres)	2,604.30	2,566.00	2,540.40	25.60		1.00	
311.121	AVS/AI/APG/AC/PC (autres)	719.60	715.00	694.45	20.55		2.87	
311.122	Prévoyance professionnelle LPP (autres)	1,426.60	1,450.00	1,438.50	11.50		.79	
311.123	Ass. accidents (AA, AANP, AAC) (autres)	116.30	116.00	104.65	11.35		9.78	
311.124	Assurances IMJ (autres)	49.80	50.00	48.05	1.95		3.90	
311.125	Allocations familiales (autres)	229.00	228.00	248.70	20.70-		9.08-	
311.126	Frais administratifs AVS (autres)	63.00	7.00	6.05	.95		13.57	
33	Avances/facturations Inter-réseaux	235,061.05	337,400.00	211,673.60	125,726.40		37.26	
331	Avances RAT struct. RAT enfants HR	81,618.10	97,000.00	77,018.25	19,981.75		20.60	
331.1	Colibri	20,664.05	26,000.00	13,675.10	12,324.90		47.40	
331.11	Graines de Marmots			1,074.20	1,074.20-			
331.12	O comme 3 pommes			905.25	905.25-			
331.3	La Ruche	11,689.75	15,000.00	7,714.20	7,285.80		48.57	
331.4	Les Colinets	22,410.85	24,000.00	19,818.45	4,181.55		17.42	
331.5	La Fourmière	667.20						
331.6	AFJ	16,430.25	18,000.00	27,397.00	9,397.00-		52.21-	
331.9	Colibri Eikenott	9,756.00	14,000.00	6,434.05	7,565.95		54.04	
332	Fact. Inter-réseaux enfants RAT	153,442.95	240,400.00	134,655.35	105,744.65		43.99	
332.1	AJET	752.20						
332.2	AJEMA	14,517.00	15,600.00	22,098.00	6,498.00-		41.65-	
332.3	AJERE	49,361.35	39,800.00	40,751.65	951.65-		2.39-	
332.4	NYON	88,450.00	185,000.00	71,620.00	113,380.00		61.29	
332.5	Sans rés. dom. à charge RAT	362.40		185.70	185.70-			

Ecritures Toutes

IR comptes au 31.12.2017

Compte	Intitulé	Comptes 12.2016	Budget 12.2017	Comptes 12.2017	Ecart	Engagés Transitoires	Non Engagés	%
4	REVENUS	249,115.35-	351,348.00-	225,264.00-	126,084.00-		35.89	
401	Subside communal	153,080.25-	122,700.00-	134,473.10-	11,773.10		9.60-	
401.01	Commune d'Arzier	10,614.90-		7,800.65-	7,800.65			
401.03	Commune de Begnins			1,012.50-	1,012.50			
401.04	Commune de Burtigny	5,458.30-	4,000.00-	4,668.00-	668.00		16.70-	
401.05	Commune de Coinsins	4,669.25-		5,655.60-	5,655.60			
401.06	Commune de Duillier	12,518.05-	5,200.00-	19,988.45-	14,788.45		284.39-	
401.07	Commune de Genolier	8,326.90-						
401.08	Commune de Givrins	12,519.35-	6,000.00-	19,242.95-	13,242.95		220.72-	
401.09	Commune de Gland	25,243.20-	59,000.00-	19,758.80-	39,241.20-		66.51	
401.12	Commune de Prangins	44,611.35-	15,000.00-	17,836.45-	2,836.45		18.91-	
401.14	Commune de St-George	27,520.75-	10,500.00-	26,032.70-	15,532.70		147.93-	
401.15	Commune de Trélex		10,500.00-	6,100.15-	4,399.85-		41.90	
401.17	Commune de Le Vaud	1,598.20-	12,500.00-	6,376.85-	6,123.15-		48.99	
405	Revenus extraordinaires	529.85-		294.60-	294.60			
405.01	Revenus extraordinaires	529.85-		294.60-	294.60			
406	Participation des communes pour IR	95,505.25-	228,648.00-	90,496.30-	138,151.70-		60.42	
406.1	Fact. RAT à AJET	3,362.70-	50,000.00-		50,000.00-		100.00	
406.2	Fact. RAT à AJEMA	27,470.15-	50,000.00-	30,000.00-	20,000.00-		40.00	
406.3	Fact. RAT à AJERE	28,672.40-	50,000.00-	30,000.00-	20,000.00-		40.00	
406.4	Fact. RAT à NYON	36,000.00-	78,648.00-	30,496.30-	48,151.70-		61.22	
	Total							

Ecritures Toutes

AFJ comptes au 31.12.2017Engagés
Transitoires Non

Compte	Intitulé	Comptes 12.2016	Budget 12.2017	Comptes 12.2017	Ecart	%
3	CHARGES	5,621,701.72	5,617,607.00	6,075,024.89	457,417.89-	8.14-
31	Frais du personnel	5,470,790.95	5,436,244.00	5,857,960.92	421,716.92-	7.76-
310.1	Salaires direction	12,000.00	12,000.00	12,000.00		
310.15	Vacations RAT Codir	12,000.00	12,000.00	12,000.00		
310.2	Salaires administratifs	201,801.50	147,250.00	153,641.00	6,391.00-	4.34-
310.21	Salaires administratifs	135,401.50	147,250.00	150,141.00	2,891.00-	1.96-
310.22	Prime ancienneté admin	6,400.00				
310.23	Primes anciennetés accueillantes	60,000.00	3,500.00	3,500.00		
310.3	Salaires éduc. / pédagogique tertiaires	3,885,146.20	3,850,000.00	4,182,394.85	332,394.85-	8.63-
310.31	Salaires accueillantes	3,885,146.20	3,850,000.00	4,182,394.85	332,394.85-	8.63-
310.4	Salaires éduc. / pédagogique secondaires	158,770.00	170,000.00	170,403.40	403.40-	.24-
310.41	Salaires éduc. / coordinatrices	151,970.00	170,000.00	170,403.40	403.40-	.24-
310.42	prime ancienneté coordinatrices	6,800.00				
310.9	Autres salaires (cuisine, ménage)	5,058.55	5,000.00	6,352.95	1,352.95-	27.06-
310.91	Intendance	5,058.55	5,000.00	6,352.95	1,352.95-	27.06-
311.1	Charges sociales	560,300.20	576,994.00	628,102.87	51,108.87-	8.86-
311.11	Charges sociales (coordinatrices)	33,810.15	36,489.00	37,706.35	1,217.35-	3.34-
311.111	AVS/AI/APG/AC/PC (coordinatrice)	9,978.65	10,685.00	10,709.85	24.85-	.23-
311.112	Prévoyance prof LPP (coordinatrices)	18,265.80	19,840.00	20,712.00	872.00-	4.40-
311.113	Ass. acc (AA, AANP, AAC) (coordinatrices)	1,612.35	1,730.00	1,615.40	114.60	6.62
311.114	Assurances IMJ (coordinatrices)	690.65	740.00	741.25	1.25-	.17-
311.115	Allocations familiales (coordinatrices)	3,175.40	3,400.00	3,834.10	434.10-	12.77-
311.116	Frais administratifs AVS (coordinatrices)	87.30	94.00	93.75	.25	.27
311.12	Charges sociales (autres)	526,490.05	540,505.00	590,396.52	49,891.52-	9.23-
311.121	AVS/AI/APG/AC/PC (accueillantes-admin)	246,457.95	251,550.00	270,131.45	18,581.45-	7.39-
311.122	Prévoyance professionnelle LPP (acc-admi)	142,162.80	140,000.00	170,070.75	30,070.75-	21.48-
311.123	Ass. accidents (AA, AANP, AAC) (acc-admi)	31,398.15	41,000.00	27,559.65	13,440.35	32.78
311.124	Assurances IMJ (accu-admin)	25,635.70	25,700.00	25,113.97	586.03	2.28
311.125	Allocations familiales (accueil-admin)	78,672.15	80,050.00	95,193.80	15,143.80-	18.92-
311.126	Frais administratifs AVS (accueil-admin)	2,163.30	2,205.00	2,326.90	121.90-	5.53-
311.2	Frais de formation	12,901.35	26,000.00	27,678.60	1,678.60-	6.46-
311.21	Formation du personnel administratif	12,901.35	1,000.00	1,000.00		100.00

Ecritures Toutes

AFJ comptes au 31.12.2017Engagés
Transitoires Non

Compte	Intitulé	Comptes 12.2016	Budget 12.2017	Comptes 12.2017	Ecart	%
311.22	Formation du pers. accueillant/éducatif	12,901.35	25,000.00	27,678.60	2,678.60-	10.71-
311.3	Indemnisation et remboursement de frais	634,813.15	649,000.00	677,387.25	28,387.25-	4.37-
311.31	Remb. de frais de repas au accueillantes	580,903.50	600,000.00	626,829.50	26,829.50-	4.47-
311.32	Remb. de frais divers aux accueillantes	49,811.55	45,000.00	47,216.45	2,216.45-	4.93-
311.33	Frais pour usage de véhic. privés et TP	2,407.30	2,000.00	2,286.10	286.10-	14.31-
311.34	Frais de représentation	1,690.80	2,000.00	1,055.20	944.80	47.24
32	Biens, services, marchandises, amortis.	150,910.77	181,363.00	217,063.97	35,700.97-	19.68-
320.2	Frais éducatifs	2,000.00	2,000.00	170.00	1,830.00	91.50
320.21	Achat de matériel éducat. (jeux, livres)		2,000.00	170.00	1,830.00	91.50
320.3	Frais d'animation	8,338.63	13,000.00	8,728.85	4,271.15	32.86
320.31	Fêtes diverses	5,438.93	7,000.00	5,065.00	1,935.00	27.64
320.33	Manifestations (Noël des enfants)	2,899.70	6,000.00	3,663.85	2,336.15	38.94
320.4	Matériel / aménagement	15,594.58	10,000.00	9,515.41	484.59	4.85
320.41	Achat de matériel bébé et puériculture	8,550.55	10,000.00	9,000.31	999.69	10.00
320.42	Aménagement divers (achats divers)	7,044.03		515.10	515.10-	
320.5	Loyer	28,562.40	28,563.00	28,563.20	.20-	.20-
320.51	Loyer et charges	28,562.40	28,563.00	28,563.20	.20-	.20-
320.6	Frais de locaux	1,685.85	2,300.00	1,538.05	761.95	33.13
320.61	Electricité	1,361.85	2,000.00	1,278.85	721.15	36.06
320.63	Taxe déchets	324.00	300.00	259.20	40.80	13.60
320.7	Intendance	138.35	400.00	171.15	228.85	57.21
320.72	Produits d'entretien	138.35	200.00	171.15	28.85	14.43
320.74	Taxes et charges diverses		200.00		200.00	100.00
320.8	Frais d'entretien mobilier et inst. Tech	2,520.75	2,000.00	652.10	1,347.90	67.40
320.81	Ent.des machines et équip. de bureau	2,474.05	2,000.00	652.10	1,347.90	67.40
320.82	Ent.des locaux (réparations, peintures)	46.70				
320.9	Frais de véhicules	257.90				
320.91	Leasing	257.90				
321.1	Administration	66,645.15	43,100.00	74,105.80	31,005.80-	71.94-
321.11	Pertes sur débiteurs	8,340.80	10,000.00	9,534.15	465.85	4.66
321.110	Provision pertes débiteurs	48,000.00	20,000.00	51,662.95	31,662.95-	158.31-
321.111	Imprimés publicitaires (flyers)	705.25	1,000.00	1,074.00	74.00-	7.40-

Ecritures Toutes

AFJ comptes au 31.12.2017

Compte	Intitulé	Comptes 12.2016	Budget 12.2017	Comptes 12.2017	Ecart	Engagés Transitoires	Non Engagés	%
321.112	Frais de poursuites	3,020.65	1,000.00	2,786.80	1,786.80-	178.68-	178.68-	
321.113	Honoraires divers	4,018.75	4,000.00	4,387.25	387.25-	9.68-	9.68-	
321.12	Frais d'annonces pour personnel		1,500.00		1,500.00	100.00	100.00	
321.13	Assurance bris de glace, vol	90.50	100.00	81.35	18.65	18.65	18.65	
321.14	Assurance responsabilité civile	2,269.20	3,200.00	2,143.80	1,056.20	33.01	33.01	
321.15	Assurance protection juridique		1,800.00	1,800.00				
321.18	Cadeaux, bouquets de fleurs	200.00	500.00	635.50	135.50-	27.10-	27.10-	
322.1	Frais de bureau	19,226.51	24,000.00	18,439.91	5,560.09	23.17	23.17	
322.11	Matériel de bureau	2,237.70	4,500.00	3,784.19	715.81	15.91	15.91	
322.12	Téléphone	6,118.05	6,500.00	4,431.30	2,068.70	31.83	31.83	
322.13	Frais de port	6,503.76	7,000.00	6,391.75	608.25	8.69	8.69	
322.14	Imprimés (toner)	3,004.60	5,000.00	3,443.67	1,556.33	31.13	31.13	
322.16	Frais de tiers	1,312.40						
322.17	Cotisations	30.00						
322.18	Abonnements (livres, journaux, etc.)	20.00						
322.19	Achat de mobilier, mach, technique burea		1,000.00	389.00	611.00	61.10	61.10	
322.20	Restructuration AFJ		40,000.00	39,697.75	302.25	.76	.76	
323.1	KIBE - informatique gestion	5,000.00	13,500.00	13,500.00				
323.10	Support	5,000.00	5,000.00	5,000.00				
323.11	Maintenance		8,500.00	8,500.00				
323.3	INFORMATIQUE - Autres charges	756.00						
323.31	Access2solutions	756.00						
324.1	Frais divers							
324.12	Dotation provisions primes anciennetés		20,000.00	20,000.00	20,000.00-	20,000.00-		
325.1	Charges financières	2,184.65	2,500.00	1,981.75	518.25	20.73	20.73	
325.12	Frais bancaires	2,184.65	2,500.00	1,981.75	518.25	20.73	20.73	

Ecritures Toutes

AFJ comptes au 31.12.2017

Compte	Intitulé	Comptes 12.2016	Budget 12.2017	Comptes 12.2017	Ecart		%
					Engagés Transitoires	Non Engagés	
4	REVENUS	5,770,450.51-	5,651,870.00-	6,145,107.08-	493,237.08	8.73-	
400	Subsides	429,955.00-	423,000.00-	417,375.73-	5,624.27-	1.33	
400.10	Subvention ordinaire FAJE	396,811.00-	418,000.00-	417,375.73-	624.27-	.15	
400.15	Correctif subv. FAJE année précédente	33,144.00-					
400.20	Subsides FAJE (aide au démarrage)		5,000.00-		5,000.00-	100.00	
401	Subside communal	1,652,510.65-	1,677,870.00-	1,711,506.05-	33,636.05	2.00-	
401.01	Commune d'Arzier	20,502.25-	16,900.00-	22,458.80-	5,558.80	32.89-	
401.03	Commune de Begnins	140,845.90-	134,600.00-	156,143.20-	21,543.20	16.01-	
401.04	Commune de Burtigny	9,305.85-	12,800.00-	3,689.80-	9,110.20-	71.17	
401.05	Commune de Coinsins	6,150.45-	4,520.00-	10,761.05-	6,241.05	138.08-	
401.06	Commune de Duillier	10,577.90-	12,050.00-	10,415.85-	1,634.15-	13.56	
401.07	Commune de Genolier	44,848.45-	42,400.00-	64,964.95-	22,564.95	53.22-	
401.08	Commune de Givrins	20,793.85-	16,600.00-	25,271.65-	8,671.65	52.24-	
401.09	Commune de Gland	889,770.45-	910,800.00-	895,727.20-	15,072.80-	1.65	
401.10	Commune de Longirod	13,793.70-	16,150.00-	10,521.00-	5,629.00-	34.85	
401.11	Commune de Marchissy	11,546.00-	19,500.00-	11,196.20-	8,303.80-	42.58	
401.12	Commune de Prangins	262,238.40-	265,700.00-	211,434.65-	54,265.35-	20.42	
401.13	Commune de St-Cergue	75,138.95-	67,650.00-	101,571.55-	33,921.55	50.14-	
401.14	Commune de St-George	49,660.55-	50,200.00-	43,668.90-	6,531.10-	13.01	
401.15	Commune de Trélex	31,917.75-	40,200.00-	9,301.35-	30,898.65-	76.86	
401.16	Commune de Vich	47,505.55-	48,400.00-	56,994.50-	8,594.50	17.76-	
401.17	Commune de Le Vaud	17,914.65-	19,400.00-	22,421.40-	3,021.40	15.57-	
401.18	Redistribution bénéfice aux communes			54,964.00-	54,964.00		
402	Subside RAT	17,721.00-	18,000.00-	25,492.35-	7,492.35	41.62-	
402.01	Contributions RAT pour inter-réseaux	17,721.00-	18,000.00-	25,492.35-	7,492.35	41.62-	
403	Ecolages	3,554,763.95-	3,480,000.00-	3,837,129.35-	357,129.35	10.26-	
403.01	Ecolages et pensions des parents	3,470,574.45-	3,380,000.00-	3,691,053.65-	311,053.65	9.20-	
403.02	Repas facturés	84,189.50-	100,000.00-	87,116.50-	12,883.50-	12.88	
403.03	Redistribution bénéfice parents			58,959.20-	58,959.20		
404	Produits Divers	79,863.91-	53,000.00-	84,907.90-	31,907.90	60.20-	
404.01	Rappels	2,444.11-	1,000.00-	2,649.30-	1,649.30	164.93-	
404.02	Finances d'inscription	3,000.00-	2,000.00-	1,500.00-	500.00-	25.00	
404.06	Remboursements d'assurances (éducatif)	106.15-		5,971.70-	5,971.70		
404.07	Remboursements d'assurances (autres)	74,033.95-	50,000.00-	72,871.40-	22,871.40	45.74-	

Ecritures Toutes

AFJ comptes au 31.12.2017

Compte	Intitulé	Comptes 12.2016	Budget 12.2017	Comptes 12.2017	Ecart	Engagés Transitoires	Non Engagés	%
404.08	Divers (remboursement frais OP etc.)	279.70-		1,915.50-		1,915.50		
405	Revenus extraordinaires	35,636.00-		68,695.70-		68,695.70		
405.01	Revenus extraordinaires	35,636.00-		68,695.70-		68,695.70		
	Total	148,748.79-	34,263.00-	70,082.19-		35,819.19	104.54-	

18. LES NOTES PERSONNELLES





**Réseau d'Accueil
des Toblerones**

Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants